

**SELON LE MINISTRE
DE L'INDUSTRIE**

27 licences préalables d'importation de véhicules accordées

Lire l'article de A. Z. page 3



Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN



UN INDIVIDU CONDAMNÉ À 3 ANS DE PRISON

Menace et tentative d'escroquerie contre l'ambassade des Emirats

SONELGAZ

**Appel d'offres
national et
international pour
la réalisation de
15 centrales solaires**

P. 2



AÏN DEFLA

**Deux femmes
écrouées pour
tentative
d'enlèvement
d'une élève**

DÉBAT

**Imaginez
l'Algérie de
demain : 2040**

Par Oukaci Lounis

**Resserrer
les liens,
quels liens ?**

Par Derguini Arezki

**DIGITALISATION DU SECTEUR
DES HYDROCARBURES**

**Naftal passe
au paiement
électronique**

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 2



Digitalisation du secteur des hydrocarbures **Naftal passe au paiement électronique**

El-Houari Dilmî

La digitalisation du secteur des hydrocarbures se poursuit à un rythme soutenu. La société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal), filiale du groupe Sonatrach, a lancé officiellement, jeudi, la première phase de la généralisation, à travers ses stations-service, du paiement électronique par cartes interbancaires (CIB et Edahabia) via des terminaux de paiement électroniques (TPE) fournis par la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

La cérémonie de lancement officiel de ce nouveau service s'est tenue au niveau de la station-service Naftal "Sidi El-Kbir", située dans la wilaya de Blida, en présence du PDG de Naftal, Abdelkader Chafi, et du PDG de la BEA, Lazher Latrach, ainsi que des cadres des deux entités. Cette opération entre dans le cadre de la "politique générale du groupe Sonatrach, et en application des instructions des hautes autorités du pays" en ce qui concerne "la promotion et la généralisation de la digitalisation à tous les niveaux", a indiqué A.

Chafi lors d'un point de presse organisé à l'occasion. Naftal a procédé au lancement officiel de ce service en collaboration avec la BEA, concrétisant la convention signée entre les deux parties en avril 2022, a-t-il précisé, ajoutant qu'il s'agit là de "la première étape de la phase de déploiement effectif, visant la généralisation de l'équipement de l'ensemble des points de vente de Naftal en TPE interbancaires". Cette étape concernera 400 stations-service en gérance directe (GD), 8 stations-service vertes, 47 centres de conversion Sirghaz (GPL/c), 46 centres lubrifiants et pneumatiques, 6 sites carburants (ports) et 5 showrooms, implantés sur l'ensemble du territoire national, a détaillé A. Chafi. Il a annoncé que cette première étape sera suivie d'une seconde qui touchera l'ensemble des stations-service portant les couleurs de Naftal, à savoir les stations-service en gérance libre (sous la bannière de Naftal et gérées par des privés au nombre de 250), en plus des points de vente agréés et des revendeurs ordinaires (au nombre de 1597)". Il a rappelé que les opérations de paiement électronique avaient été lancées par Naftal en 2017, via des cartes prépayées qui ne concernaient que les clients Corporate (entreprises).

Ainsi, le lancement du paiement par cartes interbancaires permettra à "tous les titulaires de cartes CIB ou Edahabia de les utiliser au niveau des points de vente de Naftal". Ce mode de paiement par cartes interbancaires assure "la sécurité des transactions, la réduction de la circulation du cash, la remontée des transactions en temps réel, mais aussi la réduction des risques lors du transport des fonds", a-

t-il souligné, ajoutant que la BEA "garantira la sécurité des opérations bancaires effectuées entre les clients et la station-service". L'utilisation des cartes interbancaires pour payer les services proposés par Naftal "offre plusieurs avantages", notamment pour servir l'économie nationale, mais permettra, également, de faciliter les transactions de la clientèle de Naftal, a poursuivi le responsable.

Pour sa part, M. Latrach a mis l'accent sur la "solidité" du partenariat entre les deux parties, indiquant que cette première étape sera suivie par d'autres, "suivant la stratégie tracée par la BEA et Naftal dans le cadre de la digitalisation du secteur des hydrocarbures". M. Latrach a indiqué, qu'en plus du paiement par TPE, le paiement par mobile est également envisageable, dans le cadre de l'accompagnement de Naftal dans la diversification des moyens de paiement électronique au profit de ses clients, particuliers et corporatifs.

ARKAB REÇOIT UNE DÉLÉGATION DE L'UNIPREST

Par ailleurs, le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, reçu jeudi à Alger, le président et les membres de l'Union nationale des investisseurs et des propriétaires des relais stations-services (UNIPREST) pour écouter leur préoccupations et leurs propositions en vue de l'amélioration des prestations en la matière, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée au siège du ministère en présence du président de la Confédération nationale du Patronat algérien (CNPA), du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (HRA) et des cadres du ministère de l'Energie et des mines, selon la même source. Lors de cette réunion, M. Arkab a écouté les préoccupations soulevées par l'UNIPREST notamment en ce qui concerne l'organisation de l'activité des investisseurs privés dans ce domaine en plus des méthodes devant améliorer les prestations mais aussi l'accompagnement efficace par le secteur des investisseurs, membres de l'union, en matière de distribution des produits pétroliers.

Le ministre a saisi cette occasion pour insister sur le "rôle vital de l'UNIPREST et de ses membres notamment en matière de Service public en faisant preuve de responsabilité pour assurer la continuité des services dans les moments les plus difficiles". Il s'est dit également compréhensif quant aux préoccupations et remarques soulevées, rappelant que le secteur s'emploie à leur examen et résolution, insistant, en outre, sur la conjugaison des efforts de tout un chacun pour poursuivre ce rythme de coordination et de concertation au service du citoyen", conclut le communiqué.



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Permis aux uns, pas aux autres !

menace à la sécurité nationale. Pourtant, cette application ne pointe qu'à la sixième place des plateformes sociales les plus utilisées, se

lon le dernier rapport de «We Are Social» sur l'évolution du numérique, publié au début de l'année en cours. Pourquoi alors cette levée de boucliers contre TikTok, qui n'est que le dernier-né des plateformes sociales, et rien contre d'autres réseaux sociaux de loin plus populaires ?

Mais, tout s'explique quand on connaît qui est le patron de l'application Tik Tok. C'est une entreprise chinoise, Byte Dance, qui est propriétaire de cette application, et qui peut de ce fait avoir accès aux données personnelles des ses utilisateurs. Voilà où se situe toute l'inquiétude des Américains et des Européens, en l'occurrence l'accès par les Chinois aux données personnelles des fonctionnaires de leurs gouvernements, qui offre toutes les possibilités d'espionnage des personnes cibles et une pratique large de désinformation à travers des vidéos circulant via TikTok sur des sujets d'actualité. Soit tout à fait ce que peuvent faire ces mêmes gouvernements via d'autres plateformes sociales détenues par des entreprises américaines. Twitter a suscité également les mêmes inquiétudes au sein de l'administration américaine, parce qu'une compagnie saoudienne se trouve être la deuxième actionnaire après Elon Musk, qui se sont dissipées à cause, peut-être, des garanties présentées par l'actionnaire américain, numéro un de cette plateforme sociale. Ce qui est permis aux uns ne l'est pas aux autres !

Sonelgaz Appel d'offres national et international pour la réalisation de 15 centrales solaires

Le groupe Sonelgaz a lancé un appel d'offres national et international pour la réalisation de 15 centrales solaires photovoltaïques, réparties sur 11 wilayas du sud et des hauts plateaux, pour une puissance totale de 2000 mégawatts, indique jeudi un communiqué du Groupe.

Sonelgaz lance, à travers sa filiale Sonelgaz-Energies Renouvelables, un appel d'offres national et international pour la réalisation du premier projet énergies renouvelables (EnR), de grande envergure, qui permettra à l'Algérie de «concrétiser sa transition énergétique et de s'engager dans une nouvelle ère énergétique durable», explique le document.

L'appel d'offres porte sur la réalisation de quinze (15) centrales solaires photovoltaïques d'une puissance unitaire variant entre 80 et 220 MWc pour une puissance totale de 2000 MWc, explique le groupe, ajoutant que les centrales sont réparties sur onze (11) wilayas du sud et des hauts plateaux.

La remise des offres et l'ouverture

des plis sont prévues pour le 29 mai prochain, précise Sonelgaz.

Le Groupe public a rappelé, dans ce sens, que suite à la décision des pouvoirs publics de lui confier la réalisation du programme national des énergies renouvelables, Sonelgaz a mobilisé «l'ensemble de ses moyens pour lancer la première phase de ce programme, et ainsi, se positionner comme leader et acteur majeur dans la production de l'électricité renouvelable, notamment dans la filière photovoltaïque».

Il a également souligné que la stratégie de développer les EnR en Algérie est axée sur la mise en valeur des ressources inépuisables comme le solaire et leur utilisation pour diversifier les sources d'énergie et préparer l'Algérie de demain.

Ainsi, grâce à cet appel d'offres, Sonelgaz démontre «sa volonté d'accompagner cette transition énergétique, en répondant à la demande croissante de consommation interne et en ambitionnant d'exporter, à terme, de l'énergie verte en tant que vecteur de diversification des exportations hors hydrocarbures».

Cette transition devrait permettre aussi à l'Algérie de «s'affranchir de manière progressive de la dépendance vis-à-vis des ressources conventionnelles, de préserver les ressources fossiles et leur valorisation, de changer de modèle énergétique de production et de consommation et d'assurer le développement durable et la protection de l'environnement», a fait savoir le communiqué.

Sonelgaz a également noté que cet appel d'offres est «un début de concrétisation d'un programme adapté de développement des énergies renouvelables d'une capacité totale de 15.000 MW à l'horizon 2035».

Sur un autre registre, la réalisation de ces capacités permettra l'émergence d'un tissu de startups, PME/PMI sur l'ensemble de la chaîne de valeur des composants dédiés aux énergies renouvelables, et ainsi, créer de la richesse et des emplois et améliorer le taux d'intégration nationale, affirme le Groupe.

Selon le ministre de l'Industrie 27 licences préalables d'importation de véhicules accordées

Attendue avec impatience depuis plusieurs mois, le retour aux activités des concessionnaires automobiles n'est qu'une question de formalités et de prédispositions professionnelles des concernés à relancer les importations des véhicules. C'est le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, qui a révélé l'octroi de 27 licences préalables d'importation de véhicules, tous types et marques confondues.

A.Z.

En marge d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a fait état devant les médias de «l'octroi de 27 autorisations (préalables) en faveur de plusieurs marques (véhicules, camions, bus et motocycles)». Il a également annoncé le lancement de l'opération d'investissement (en matière d'infrastructures), ajoutant que des investisseurs avaient déposé des dossiers pour demander l'agrément final. «Nous avons donné des instructions concernant l'accompagnement sur le terrain. Nous octroierons prochainement ces agréments. En mars, les véhicules accèderont au marché national», a-t-il rassuré. L'article 5 du décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules neufs stipule que «l'investisseur postulant est soumis à l'obtention d'une autorisation préalable lui permettant d'accomplir les démarches pour la réalisation de son investissement. L'autorisation ne constitue pas une autorisation d'exercice effectif de l'activité». Selon l'article 7 du même texte «la durée de validité de l'autorisation préalable est fixée à douze (12) mois. En d'autres termes, le concessionnaire automobile peut commencer à mettre en place tout le nécessaire exigé par l'activité, dont des contacts avec les sociétés exportatrices de véhicules, en sus d'autres conditions et démarches à remplir sur le plan de la concrétisation de son investissement, qui fera l'objet d'inspection de la part de commissions de wilaya, afin de vérifier leur conformité au cahier des charges, avant l'octroi de l'agrément final. Concernant l'usine «Fiat» relevant du Groupe Stellantis à Oran, le ministre a affirmé que les travaux «avancent à un rythme accéléré sous le suivi minutieux des autorités compétentes». Dans le sillage du dossier automobile, rappelons le lancement officiel de l'opération de dédouanement des véhicules d'occasion de moins de 3 ans, et ce, après la publication du texte d'application y afférent.

QUALITÉS DES VÉHICULES DE MOINS DE TROIS ANS AUTORISÉS À L'IMPORTATION

«Suite à la publication dans le Journal officiel n°11 du 22 février 2023, du décret exécutif n°23-74 du 20 février 2023, définissant les conditions et les modalités de dédouanement et du contrôle de conformité des véhicules touristiques et utilitaires d'occasion, de moins de 3 ans, acquis par les particuliers résidents, ces derniers sont autorisés à acquérir un véhicule de moins de 3 ans», indique dans ce sens un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD), rendu public mercredi dernier. Les dispo-

tions du présent décret s'appliquent aux véhicules d'occasion de moins de 3 ans, importés de l'étranger par des particuliers résidents, aux véhicules de moins de 3 ans cédés par les représentations diplomatiques ou consulaires étrangères et les représentations des organisations internationales accréditées en Algérie, ainsi que leurs agents au profit des particuliers résidents, sous réserve des règles de réciprocité. Le particulier résident est autorisé à acquérir un véhicule d'occasion pour sa mise en circulation en Algérie «une seule fois tous les trois ans», à compter de la date de la déclaration de sa mise à la consommation. «Cela ne signifie pas que les véhicules d'occasion dédouanés ne peuvent pas être cédés mais que le particulier résident ne peut importer un véhicule d'occasion qu'une seule fois tous les trois ans», précise le communiqué pour lever toute équivoque à ce sujet. Quant aux véhicules autorisés à l'importation, la DGD a souligné qu'il s'agit uniquement des véhicules touristiques électriques ou à moteur à piston alternatif, à allumage par étincelle (essence) ou hybride (essence et électrique), ne dépassant pas 9 sièges y compris celui du chauffeur, ainsi que les véhicules utilitaires électriques ou à moteur à piston alternatif, à allumage par étincelle (essence) ou hybride (essence et électrique), conçus pour le transport de marchandises avec une capacité de charge maximale de 3,5 tonnes (véhicule de transport, véhicule de transport léger ou véhicule pick-up). Les véhicules d'occasion importés doivent également être en bon état de marche, ne doivent présenter aucun défaut majeur ou critique et doivent satisfaire aux exigences réglementaires en matière de sécurité et d'environnement et, le cas échéant, aux normes du constructeur. En matière de procédures administratives, le dossier doit contenir une copie de la pièce d'identité du particulier résident ou une copie de la carte de résident pour les étrangers, un certificat de résidence du particulier résident, un certificat d'immatriculation du véhicule à l'étranger ou tout autre document équivalent, un document attestant le transfert de la propriété du véhicule, facture d'achat et/ou contrat de vente. Ainsi qu'un document datant de moins de trois mois, justifiant le bon état de marche du véhicule, établi par un organisme habilité du pays de son immatriculation et le rapport d'expertise de conformité établi par l'expert agréé par le ministère chargé des mines.

Décès du général Snnadla Mohammed Toufik

Le général Snnadla Mohammed Toufik, ancien directeur de l'Institut militaire des langues étrangères et de traduction, est décédé des suites d'une longue maladie, indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Soumise au gouvernement Proposition pour revaloriser l'aide financière au logement rural



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a affirmé, jeudi à Alger, que le Gouvernement examinait une proposition qui lui a été soumise par la tutelle concernant la revalorisation de l'aide financière au logement rural.

«Une proposition a été soumise au Gouvernement pour revaloriser l'aide financière accordée dans le cadre de la réalisation du logement rural, tant pour les wilayas du sud, fixée actuellement à 1 million de DA, que pour le reste des wilayas (700.000 DA)», a précisé le ministre lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, sous la présidence du vice-président de l'APN, Allal Boutheldja, en présence de la ministre des relations avec le Parlement, Basma Azouar et de membres du gouvernement.

Soulignant que la proposition en question était en cours d'examen au niveau du gouvernement qui «se prononcera dans les meilleurs délais», M. Belaribi a

rappelé que «toutes les problématiques vécues par le passé ont été prise en compte dans cette proposition».

Ainsi, le ministre a indiqué que les aides accordées constituaient seulement une partie de la valeur financière consacrée à la réalisation du logement rural et non pas un financement complet de celui-ci, car «le bénéficiaire doit contribuer financièrement à la finalisation de son logement».

En réponse à une question du député Youcef Bouguefda (Mouvement El Bina El Watani), le ministre a indiqué que la valeur de l'aide est fixée selon les spécificités des régions notamment au sud, au vu du manque d'approvisionnement en matériaux de construction.

AADL: REMISE DES DÉCISIONS D'AFFECTATION LE 19 MARS

A une autre question du député Boutiche Boubkeur (Mouvement de la société pour la paix), M. Belaribi a rassuré les souscrip-

teurs de l'AADL que l'opération de distribution des décisions d'affectation sera lancée le 19 mars, tout en prenant en compte du quota des logements vacants.

A une question du député Abdesslam Bachagha (MSP) sur les mesures prises pour accélérer la relance des travaux de réhabilitation et de restauration des anciennes bâties de la ville de Skikda, le ministre a précisé que «la relance des travaux devra débuter avant la fin du premier semestre de l'année en cours», relevant le problème de la non évacuation des bâtisses de ses occupants et l'entêtement des propriétaires de commerces, auquel «les autorités locales doivent trouver les solutions adéquates».

A une question du député Ahmed Bouchama (MSP) sur le retard de la réalisation du projet de la mosquée pôle et le projet du centre Mère-Enfant dans la wilaya de Relizane, le ministre a précisé qu'une demande a été présentée pour transférer ces deux projets des services de wilaya au secteur de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Raïna Raïkoum
Belkacem Ahcene-Djaballah

Lors de l'entretien du Président Abdelmadjid Tebboune avec la presse nationale, le vendredi 24 février 2023, beaucoup de choses ont été dites, les journalistes présents ayant été assez offensifs. Mais, pour moi, là n'est pas la question. J'ai surtout noté qu'en matière de langues utilisées, on a eu droit à trois expressions langagières. De manière assez nette. Une trilogie ne disant pas son nom et qui a fait son petit bonhomme de chemin malgré tous les obstacles naturels ou dressés scientifiquement ! - L'une en bon français (parfait), celle du journaliste du journal privé, l'Expression.

- L'autre en bel arabe dit classique (châtié), celle du journaliste de la Télévision publique internationale - La troisième (les réponses), the last but not the least, c'est celle en «arabe médian» du Président A. Tebboune.

A dire vrai, me reposant sur mes seules observations autour de l'outil, ce fut la plus compréhensible des téléspectateurs lambda, qu'ils soient francophones ou arabophones ou même amazighophones. Car, une langue (de large communication) qui se rapproche beaucoup plus de «notre» langue nationale et populaire algérienne. Respectant les règles grammaticales en usage, agrémentée de très rares et cour-

tes phrases en français, fleurie de quelques adages populaires et de quelques citations religieuses, elle a présenté presque exactement ce que pourrait (et va, peut-être, je l'espère) être l'arabe algérien médian, maghrébin, moderne, ce que certains linguistes appellent déjà la «langue-maquis du peuple». Pour l'instant, elle n'est que le meilleur outil (quant à l'efficacité) de large et efficace communication politique.

Bien sûr, cet usage n'est pas le premier et déjà certains premiers magistrats s'y sont essayé, avec plus ou moins de bonheur, certains ne maîtrisant pas les règles grammaticales, d'autres ne maîtrisant pas les vocabulaires (populaires et/ou classiques) adaptés. Boumedienne sachant s'adapter à ses publics, donc modulant à merveille ses discours. Bouteflika sachant «s'amuser» du verbe et des foules. Il était clair qu'il fallait (et il faut encore) seulement donner du temps au temps, laisser le temps faire son oeuvre (et il le fait certes avec lenteur mais bien et en douceur), tenir compte des réalités du terrain sans trop s'y emboîter et, surtout, respecter et maîtriser toutes les langues et langages en présence, tout en osant leur emprunter, sans les déflorer, leurs mots, leur esprit et surtout leur génie.

Sécurité alimentaire et coordination intersectorielle Le salut à portée de main

Les Assises nationales de l'Agriculture ont permis de faire l'inventaire de différents secteurs d'activités qui permettent au pays d'assurer sa sécurité alimentaire par l'effet d'une coordination intersectorielle qui devient impérative.

Ghania Oukazi

Placées sous le thème «Agri culture : pour une sécurité alimentaire durable», les Assises nationales, tenues mardi dernier, au Palais des nations de Club des pins, ont permis à plusieurs ministres de présenter les activités qui participent dans la garantie de la sécurité alimentaire nationale. Les plus hautes autorités du pays en font «un défi stratégique dans un monde ébranlé par de fortes tensions géostratégiques». La guerre en Ukraine, un pays producteur et grand fournisseur de blé, en est devenue un puissant lanceur d'alerte pour le monde entier. La première instruction du président de la République au secteur agricole, «l'augmentation de la production des céréales».

Le Premier ministre l'a relayé pour instruire la profession, entre autres les éleveurs, de «changer le mode industriel par celui purement agricole», de «revoir en profondeur l'organisation et le fonctionnement des Instituts de recherche du secteur», de «restructurer en profondeur le Centre d'insémination artificielle et réorganiser la CNMA et les Offices du secteur». Il veut de la tutelle «dans pas plus de 12 mois, un calendrier de mise en œuvre des recommandations des Assises qui mettent en avant «la généralisation des efforts de numérisation, la modernisation des moyens de production, le développement des filières stratégiques, la nécessité de renforcer les ressources humaines, d'en-cadrer les jeunes porteurs de projets, en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, l'intensification de la production de semences, l'achèvement de la réalisation de la Banque nationale des ressources génétiques, le deuxième semestre de 2023, la création de grandes exploitations intégrées pour la production de céréales et de fourrage et l'élevage de vaches laitières, la mise en pratique du «principe de la terre à ceux qui la cultivent», la création d'une instance nationale spécialisée dans l'irrigation agricole, chargée de la gestion et de l'exploitation rationnelle des ressources en eau destinées à l'irrigation, mise en place d'un nouveau système d'appui aux projets relatifs à l'utilisation des énergies renouvelables, ainsi qu'un plan d'urgence pour l'exploitation de barrages et de retenues collinaires au niveau des périphéries agricoles, la création de cartographies pour déterminer les filières agricoles spécialisées dans l'industrie de transformation, en fonction des zones et pôles agricoles spécialisés dans chaque produit et la création d'un établissement répondant aux standards internationaux spécialisé dans le conditionnement, la commercialisation et l'exportation des produits agricoles».

De premières réponses à ces préoccupations, ont été données avant la clôture des Assises en premier par le ministre de l'Agriculture. Abdelhafid Henni a rappelé que «le secteur a bénéficié, cette année «de la création de plusieurs applications et plateformes numériques pour éliminer la bureaucratie et instaurer la transparence, ce qui s'est illustré, à titre d'exemple, par la

numérisation de la liste des agriculteurs au niveau des chambres locales de l'Agriculture, et de la mise à jour des conditions et des modalités d'octroi des terrains relevant des domaines de l'Etat, outre le recensement des exploitants des terrains relevant des domaines de l'Etat sans titres, et le lancement de l'opération de leur régularisation au cours du mois de février». Il est précisé que «le secteur doit récupérer 68.000 h dans le cadre de la loi 87-19 régissant les EAI-EAC». Henni a mentionné à cet effet, «la mise en place prochaine d'un plan d'action pour l'organisation de l'exploitation du foncier agricole en général et du foncier agricole relevant des domaines de l'Etat en particulier, en sus des terres agricoles non exploitées». Il a fait savoir en outre, que «l'importation des viandes rouges est pour «très prochainement et avant le début du mois de Ramadhan, des contrats avec les distributeurs et les points de vente seront conclus, afin de garantir la disponibilité du produit avec des prix compétitifs».

«DES EXIGENCES TECHNIQUES» POUR LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Avant lui, des ministres se sont relayés à la tribune pour faire les inventaires de leurs secteurs respectifs, laissant apparaître l'impérative coordination intersectorielle dont dépend étroitement la sécurité alimentaire nationale. Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar en a parlé en indiquant que «pour ne plus recourir à l'importation, trois principaux défis sont à relever : l'adaptation technologique des entreprises et leur ouverture sur l'innovation pour réaliser la qualité et la capacité concurrentielle, la création d'un cadre de dialogue intersectoriel permettant à toutes les forces actives d'exprimer leurs préoccupations, de prendre les mesures nécessaires de manière participative et de valoriser les matières premières nationales et leur fabrication afin d'encourager le recours à la production locale». Le nombre d'entreprises activant dans la filière des industries alimentaires a atteint, selon lui, «plus de 31.000 entreprises employant près de 170.000 travailleurs et participent dans le PIB à près de 50%». En plus de «la création du Centre Technique des Industries Agroalimentaires (CTIAA), dont les principales missions sont l'accompagnement des entreprises actives dans l'industrie agroalimentaire, dans le domaine de l'innovation et de la compétitivité, ainsi que la garantie de la qualité des produits commercialisés pour protéger la santé du consommateur, des fiches techniques des produits alimentaires de large consommation ont également été élaborées, pour servir d'outils de protection du produit national, obligeant les industriels et les transformateurs de produits agricoles à se conformer aux exigences techniques et réglementaires (...»), a-t-il fait savoir. Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a pour sa part, affirmé que «la production nationale d'engrais avait connu un bond qualitatif, ces dernières années, lui permettant de couvrir désormais l'intégralité de la demande

de locale et ce, grâce à la production nationale qu'assurent le Groupe Sonatrach et ses partenaires, renforçant le marché national avec plus de 300.000 tonnes d'urée». Il a annoncé «la signature de 116 contrats d'approvisionnement en engrais avec le Groupe ASMIDAL et des opérateurs privés, en vue d'assurer son approvisionnement à travers l'ensemble du territoire national, sans recourir à l'importation». Il a rappelé «l'importance du projet du Complexe de phosphate à l'est du pays devant alimenter le marché intérieur en matière première pour la production des engrais composés et exporter la surproduction pour augmenter le volume des exportations du pays hors hydrocarbures».

«7 MILLIARDS DE M³ PAR AN POUR L'IRRIGATION»

Et aussi, «la contribution du secteur à la réalisation de la sécurité alimentaire à la faveur du raccordement des superficies agricoles en électricité et gaz concernant l'industrie agroalimentaire, avec le raccordement de 30.000 exploitations agricoles sur un total de 57.000, en électricité à la fin de 2022 pour un coût global de 74 milliards de DA». Le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a déclaré, par ailleurs, que «l'utilisation des eaux usées traitées dans l'agriculture permettra de fournir 1,2 milliard de m³ d'eau d'ici 2030» parce que son secteur s'emploie, a-t-il dit, «à développer la réutilisation des eaux usées traitées par les stations d'épuration grâce à des technologies modernes, avec l'introduction du traitement tertiaire des eaux usées, qui garantit leur réutilisation à des fins agricoles et dans les périphéries et espaces adjacents à ces stations dans toutes les régions du pays». Son rappel, «la réalisation de 14 nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer à l'horizon 2030» et «globalement, le secteur des Ressources en eau assure 7 milliards m³ d'eau par an, destinés à couvrir les besoins du secteur agricole, ce qui représente 70% de la production nationale, 45 grands périphéries d'irrigation bénéficiant principalement des grands barrages ont également été réalisés, et qui sont actuellement exploités sur une superficie globale de plus de 280.000 ha, répartis sur 35 wilayas et gérés par l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID)». Pour la réalisation des forages, «le secteur a mis en place de nouveaux mécanismes permettant de faciliter l'octroi d'autorisations de réalisation de forages à travers des procédures administratives et des instructions pour accélérer le traitement des demandes, ce qui a donné lieu à l'augmentation du nombre des autorisations octroyées durant la période allant de 2020 à 2022, en passant de 5.300 à 23.100 autorisations, et ce, sous la supervision de l'Agence nationale des Ressources hydrauliques (ANRH), après leur examen par le guichet unique au niveau de chaque wilaya». Avec la précision que «le secteur recense plus de 255.000 forages dédiés à l'irrigation agricole».

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a pour sa part, affirmé que «la production nationale d'engrais avait connu un bond qualitatif, ces dernières années, lui permettant de couvrir désormais l'intégralité de la demande

ÉVÉNEMENT

Abdelmadjid Tebboune L'Algérie attachée aux principes et aux objectifs du MNA

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé dans son allocution à l'occasion de la réunion au Sommet du groupe de contact du Mouvement des non alignés (MNA), dont les travaux se tiennent à Bakou (Azerbaïdjan), l'attachement constant de l'Algérie aux principes et aux objectifs du MNA qui ont prouvé au fil des événements ayant structuré les relations internationales leurs justesse et validité dans le contexte actuel.

Le Président Tebboune a appelé dans son allocution lue en son nom par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderahmane lors des travaux de cette réunion consacrée à la reprise post Covid-19, l'ensemble des pays membres à l'impératif de «renouveler leur engagement vis-à-vis du mouvement et de redoubler d'efforts pour redynamiser son rôle dans le rééquilibrage des relations internationales marquées par de nouveaux défis et enjeux».

Le Président de la République a estimé, dans ce cadre, que «la conjoncture internationale actuelle place notre mouvement devant l'impératif d'assumer ses responsabilités à l'égard des défis auxquels font face nos pays, en tête desquels la multiplication des foyers de tension et des conflits régionaux et internationaux, les défis imposés par la course vers l'armement et l'aggravation des crises climatiques et sanitaires liées à la propagation des pandémies qui menacent aujourd'hui les vies de millions d'êtres humains à travers le monde».

Evoquant les répercussions de la pandémie Covid-19, le Président Tebboune a rappelé que «nous avons tous prévu que la pandémie du Covid-19 n'était pas uniquement sanitaire, au regard des défis sans précédent qu'imposent ses incidences inédites sur tous les plans socio-économiques et qui augmentent de grands changements dans l'architecture des relations internationales que connaît aujourd'hui le monde».

«Cette conjoncture difficile nous oblige à mobiliser davantage d'efforts collectifs pour accélérer la cadence de la reprise post-pandémie et faire face à ses répercussions dangereuses», a-t-il affirmé, qualifiant la réunion de Bakou d'«étape concrète vers la réalisation de cette démarche collective, outre sa contribution à la consécration des objectifs et principes de notre mouvement et de notre volonté commune de construire un monde juste où règnent les valeurs du vivre-ensemble en paix et l'esprit de solidarité et de développement durable dans la paix et la stabilité».

Le Président Tebboune a expliqué, par ailleurs, que la stratégie préventive adoptée par les pouvoirs publics algériens pour faire face à la propagation du Coronavirus «a prouvé son efficacité durant les différentes phases de la pandémie» et permis «le renforcement de nos capacités de prévention et la consolidation de notre système de santé».

Pour ce qui est de l'édification post-pandémie, «l'Etat algérien continue de prendre en charge les incidences socio-économiques du Covid-19, notamment à travers des mesures de préservation du pouvoir d'achat des citoyens et de renforcement du système de protection sociale», a-t-il souligné. Le Chef de l'Etat a exprimé, à cet égard, la pleine disposition de l'Algérie «à soutenir les initiatives tendant à renforcer la solidarité et l'entraide entre les pays du Mouvement en vue de

l'édification post-pandémique, et d'accompagner les pays amis et frères dans leurs efforts pour sortir de cette crise».

Le chef de l'Etat a affirmé, en outre, que l'Algérie avait contribué à prêter main forte aux pays frères et amis affectés par les effets de la crise sanitaire induite par la pandémie de Covid-19.

Le président de la République a indiqué que l'Algérie «n'a eu de cesse de prêter main forte aux pays frères et amis affectés par les effets de la crise sanitaire induite par la pandémie de Covid-19, et de plaider en faveur de la consécration du principe d'égalité d'accès aux vaccins, notamment au profit des pays en voie de développement».

Dès le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'Algérie «a plaidé en faveur de la consécration du principe d'égalité d'accès des pays aux vaccins, notamment les pays en voie de développement, quel que soit leur niveau de développement économique et technologique, afin de leur permettre de jouir de leur droit aux soins de santé adéquats et indispensables et d'atteindre les objectifs du développement durable», a-t-il soutenu.

Outre la contribution financière apportée au Fonds des Nations unies pour la riposte à la Covid-19, l'Algérie «a appelé les institutions financières internationales à desserrer l'étau sur les pays en voie de développement, en adoptant une série d'initiatives qui prévoient, entre autres, leur désendettement et l'accompagnement de leurs politiques nationales post Covid-19».

REDOUBLER D'EFFORTS

Dans une déclaration à la presse en marge de la réunion au Sommet du groupe de contact du MNA, M. Benabderahmane a réitéré «l'appel de l'Algérie aux Etats membres du MNA pour redoubler d'efforts en vue de consacrer les principes fondateurs du mouvement et baliser la voie aux pays émergents dans le monde».

Le MNA doit consacrer le droit de ses pays membres à avoir une organisation portant des slogans et des principes qui défendent leurs droits à la lumière du nouveau système mondial et frayer la voie aux Etats qui s'attellent à amorcer un nouveau système économique, financier et politique», a-t-il souligné.

Le Premier ministre a en outre mis en exergue la présentation lors des travaux de cette réunion, de l'expérience réussie de l'Algérie dans la lutte contre le Covid-19, et l'aide apportée aux pays amis et frères pour se remettre de la pandémie qui a impacté le monde entier.

«Les séquelles de la pandémie sont encore présentes, notamment dans ce contexte marqué par des changements géopolitiques, qui impactent les chaînes de valeurs et d'approvisionnements, avec des répercussions sur les économies des pays, notamment ceux en voie de développement».

Travaux publics

Des équipements pour le contrôle de la charge des camions

R. N.

Selon le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, l'Algérie s'apprête à acquérir, au cours de cette année, des équipements de contrôle de la charge des camions, en vue de préserver les routes notamment l'autoroute Est-Ouest.

Cette déclaration a été faite lors de la séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), jeudi, consacrée aux questions orales, au cours de laquelle le ministre a indiqué que le secteur a décidé «d'acquérir des équipements de contrôle de la charge des camions au cours de cette année et les mettre à la disposition des services de sécurité compétents en vue de préserver la route et la sécurité de ses usagers».

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'incitation au respect des poids en vigueur prévus par la loi, a précisé le ministre en réponse à une question sur la régularisation et le contrôle de la qualité des travaux routiers. M. Rekhroukh attribue la détérioration de certains tronçons routiers de l'autoroute Est-Ouest «au non-res-

pect de la charge des poids lourds conformément aux normes autorisées par les études, à savoir 13 tonnes au maximum pour la charge à essieu du véhicule», dit-il. Ce non-respect de la charge des poids lourds est «la principale cause» de la détérioration de la couche superficielle du tronçon reliant Bouira à Bouzegza, où le trafic routier dépasse 70.000 véhicules par jour, a-t-il ajouté, pour plus de précision.

M. Rekhroukh a aussi rappelé la mobilisation de deux entreprises publiques pour effectuer les réparations des crevasses observées au niveau de l'autoroute sur plusieurs tronçons dont ceux reliant Bordj Bou Arreridj et Zenouma sur une distance de 5 km, Bouira et Adjiba (9 km), Oued Fodda et Khemis Miliana (1,5 km) et Khemis Miliana et El Hassinia.

Ce secteur a recensé, à ce jour, 53 km de routes dans un état dégradé, soit l'équivalent de 2% de la distance totale exploitée des autoroutes en Algérie, qui s'élève à 2.828 km dans les deux sens (deux fois 1.414 km).

A une autre question d'un député relative à la réalisation d'une route reliant le siège de la daïra de Bir El-Arch (wilaya de Sétif) à l'autoroute Est-Ouest, le ministre a indiqué que l'étu-

de relative aux emplacements des échangeurs et des pénétrantes reliant les grandes villes à l'autoroute a été réalisée selon les règles techniques, tout en tenant compte des emplacements des centres de péage. Et de préciser qu'il «sera procédé, à l'avenir, à l'étude de réalisation d'une sortie de l'autoroute vers la daïra de Bir El-Arch, si la circulation routière dans la région l'exige», a-t-il ajouté.

A propos du retard accusé dans la réalisation de certains projets routiers dans la wilaya de Tamanrasset, notamment le tronçon de la route nationale N°55 reliant «Serouent» à «Idles» sur une longueur de 84 km, le ministre a affirmé que l'opération a été inscrite en 2020 et que la direction des travaux publics de wilaya a divisé le projet en quatre tronçons sur une distance de 21 km chacun dont les travaux de réalisation ont été confiés à quatre entreprises, pour une durée de 20 mois.

Concernant les opérations de réalisation des routes dans la wilaya de Médéa, le premier responsable du secteur a annoncé l'inscription d'un projet de dédoublement de 23 km de la route N18 reliant Sidi Naamane à Beni Slimane au titre de la loi de finances 2023.

Parc de l'ETUSA d'El Harrach

Le parquet ouvre une enquête suite à un incendie

Le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach a ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes exactes de l'incendie qui s'est déclenché, mercredi, au parc de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) d'El-Harrach, et qui a coïncidé avec une grève surprise observée par les travailleurs de l'entreprise, a indiqué jeudi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal.

"En vertu des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal d'El-Harrach informe l'opinion publique qu'un incendie s'est déclenché au niveau du parc de l'ETUSA à El Harrach dans la matinée de mercredi 1

mars 2023 ayant endommagé 11 bus", lit-on dans le communiqué.

L'incident "a coïncidé avec une grève surprise observée le 2 mars 2023, par les travailleurs de l'ETUSA, ce qui nécessite l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes exactes de l'incendie", précise la même source.

"Le procureur de la République près le tribunal d'El-Harrach qui s'est rendu le jour de l'incident, sur les lieux, a ainsi ordonné l'ouverture d'une enquête pour en déterminer les causes exactes, a indiqué le communiqué ajoutant qu'il est également procédé en coordination avec le parquet de la République près le Pôle pénal national de lutte contre la cybercriminalité, à une enquête sur un appel anonyme à la grève

à l'ETUSA à Alger". Par ailleurs, le service du réseau urbain de l'ETUSA a repris jeudi soir son activité, conformément à son programme habituel, et ce, suite à la décision de la Justice déclarant la grève des travailleurs illégale, a indiqué l'entreprise dans un communiqué.

"Le tribunal de Sidi M'hamed a déclaré la grève illégale" au sein de l'entreprise, avec "reprise immédiate du travail", selon le communiqué de l'ETUSA annonçant de ce fait que le service du réseau urbain a repris son activité jeudi à 19H, conformément à son programme habituel.

"L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger s'excuse auprès de ses usagers pour le désagrément causé par cette grève", ajoute la même source.

Aïn Defla

Deux femmes écrouées pour tentative d'enlèvement d'une élève

Le juge d'instruction près le tribunal d'El-Attaf (Cour d'Aïn Defla), a ordonné le placement de deux accusées en détention provisoire et une troisième sous contrôle judiciaire, pour leur implication dans une affaire de tentative d'enlèvement d'une élève à la région d'El-Mekhfi, a indiqué jeudi un communiqué du procureur de la République près le même tribunal.

"Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal d'El-Attaf porte à la connaissance de l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment le phénomène d'enlèvement des en-

fants, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie national d'El-Maïne ont reçu une informations d'un groupe de citoyens faisant état d'une tentative d'enlèvement d'une élève dans la région d'El-Mekhfi dans la commune d'El Maïne (daïra d'El-Attaf), par deux femmes au moyen d'un véhicule", lit-on dans le communiqué.

"Après des enquêtes approfondies, les éléments de la même brigade ont réussi à arrêter les deux suspectes, qui ont révélé, après interrogatoire, l'existence d'un troisième suspect. Il s'agit d'une femme qui pratique la sorcellerie, résidant à la région d'El Mekhfi", ajoute-t-on de même source.

"Les suspects, qui ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Attaf, sont poursuivis pour tentative d'enlèvement d'un enfant avec un moyen de transport sur la voie publique et sorcellerie, actes punis par les articles 28, 33 et 34 de la loi 20-15 relative à la prévention et à la lutte contre les infractions d'enlèvement des personnes", note le communiqué.

"Après audition des mises en cause lors de la première comparution, le juge d'instruction a ordonné le placement des deux accusées en détention provisoire, tandis que la troisième a été placée sous contrôle judiciaire", conclut la source.

Oran, M'sila

Plus de 200.000 comprimés psychotropes interceptés

K. Assia et APS

Des saisies de psychotropes ont été opérées à M'sila et Oran. En effet, les gendarmes des compagnies de Boussaâda et de Bensrour ont saisi plus de 104.000 comprimés psychotropes (104.900 unités) et arrêté deux trafiquants, selon un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité cité par l'APS. L'opération a été menée à la suite d'informations parvenues aux éléments de la gendarmerie nationale de Boussaâda et de Bensrour selon lesquelles deux personnes en possession d'une quantité de comprimés psychotropes circulaient à bord de deux véhicules. L'intervention rapide des gendarmes a permis l'arrestation de deux trafiquants et la saisie de deux véhicules utilisés dans le trafic de ces substances. Les deux mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes.

Dans la wilaya d'Oran, plus de 100.000 com-

primés psychotropes ont été interceptés au cours de trois opérations de la gendarmerie et de la police. En effet, les services de la gendarmerie ont démantelé un réseau criminel composé de quatre individus spécialisés dans la commercialisation de comprimés psychotropes et saisi plus de 87.000 comprimés de ce produit médicamenteux, selon ce corps de sécurité cité par l'APS. L'opération a été menée par les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Gdyel qui ont découvert un motocycle abandonné transportant un paquet de psychotropes. Les gendarmes ont réussi à identifier le propriétaire du motocycle et à l'arrêter. Un plan a été mis en place pour arrêter les trois autres prévenus et saisir une quantité de 87.411 comprimés hallucinogènes, 175 g de poudre de ce produit et un autre motocycle. Les mis en cause seront présentés devant la justice pour détention, transport de psychotropes en vue de leur mise en vente illégale, contrebande et trafic mena-

çant l'économie nationale et la santé publique.

Pour leur part, les services de la sûreté d'Oran ont démantelé, en l'espace de deux jours, deux réseaux et saisi 18.080 comprimés psychotropes. Dans la première affaire, 5100 comprimés psychotropes ont été saisis par les éléments de la brigade de lutte antistupéfiants de la police judiciaire de la sûreté d'Oran et deux individus âgés de 20 et 23 ans ont été arrêtés. Les mis en cause ont été présentés jeudi au tribunal. Cette opération intervient un jour après la saisie de 12.890 comprimés psychotropes par les éléments de la brigade de la répression du banditisme relevant de la police judiciaire de la sûreté d'Oran. Un réseau criminel composé de 9 individus âgés entre 25 et 49 ans a été neutralisé. Les policiers ont saisi également 246 millions de centimes, des bijoux en or, des armes blanches, 11 motos, deux véhicules, une embarcation avec moteur, un jet-ski, notamment. Ils ont été présentés au tribunal d'Oran pour trafic de stupéfiants.

Un individu condamné à 3 ans de prison Menace et tentative d'escroquerie contre l'ambassade des Emirats

Un individu, qui a menacé l'ambassade des Emirats arabes unis en Algérie de protester devant son siège et de s'immoler par le feu, a été arrêté et condamné à une peine de 3 ans de prison ferme pour menace et tentative d'escroquerie, indique jeudi la Cour de Khencela dans un communiqué.

"En vertu des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Khencela informe l'opinion publique qu'un individu dénommé (A.M) âgé de 35 ans a été arrêté le 25 février 2023 par les éléments du service régional de police judiciaire de Constantine, suite à un signalement de l'ambassade des Emirats arabes unis en Algérie, qui explique que le concerné leur avait adressé une lettre écrite demandant 35 millions de DA, prétendant avoir été victime d'un bombardement qui lui a causé des préjudices pendant son séjour sur le territoire libyen en 2011", lit-on dans le communiqué.

L'individu a également "menacé via un appel téléphonique de protester devant le siège de l'ambassade et de s'immoler par le feu en présence des médias, si sa demande ne venait pas à être satisfaite", précise le communiqué. Le mis en cause a été présenté, mercredi, devant le Parquet de la République près le tribunal de Khencela, et "a été poursuivi en vertu des procédures de comparution immédiate pour menace faite avec ordre verbal et tentative d'escroquerie conformément aux articles 286 et 372 du Code pénal".

L'individu a été condamné à 3 ans de prison ferme et une amende de 50.000 DA.

Bouira

Un couple tué par le monoxyde de carbone

Deux personnes sont mortes asphyxiées au monoxyde de carbone, vendredi dans la localité de Z'bala relevant de la commune de Taguedit, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Bouira, selon les services de la protection civile.

"Le monoxyde de carbone a fait deux victimes, un homme et sa femme, retrouvés morts asphyxiés dans leur domicile à Z'bala (Taguedit)", a indiqué à l'APS le chargé de communication de la protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat.

Depuis le début de l'année 2023, plusieurs cas d'asphyxie au monoxyde de carbone ont été enregistrés à Bouira, mais sans faire de victimes. Les services de la protection civile ont réitéré leur appel à la vigilance en cette période de froid, qui connaît un recours intense au gaz pour les besoins de chauffage.

"Les citoyens doivent prendre les mesures préventives nécessaires comme l'aération de leurs maisons, l'entretien des appareils de chauffage ainsi que du réseau du gaz, afin d'éviter tout accident", a souligné l'officier Abdat.

Imaginez l'Algérie de demain : 2040

Par Oukaci Lounis*

2ème partie

Le plan d'action pour numériser l'Algérie 2040 doit être axé sur la mise en place d'un environnement favorable à l'innovation et à la croissance économique. Il doit également s'attaquer aux principaux obstacles à la numérisation, notamment l'accès à l'Internet haut débit, la sécurité des données et la formation des citoyens.

1. Développer l'accès à l'Internet haut débit: L'Algérie doit investir dans des infrastructures de télécommunications modernes et fiables pour fournir un accès à l'Internet haut débit à tous les citoyens. Cela nécessitera des investissements importants dans les réseaux des télécommunications, les technologies sans fil et les services de téléphonie mobile.

2. Renforcer la sécurité des données: La sécurité des données est essentielle pour assurer la confidentialité et la sécurité des informations numériques. L'Algérie doit mettre en place des mesures de sécurité pour protéger les données des citoyens et des entreprises. Cela inclut des mesures de sécurité informatique, des politiques de confidentialité et des lois pour protéger les données des citoyens.

3. Former les citoyens: La formation des citoyens est essentielle pour assurer la réussite de la numérisation. L'Algérie doit mettre en place des programmes de formation pour les citoyens afin qu'ils puissent comprendre et utiliser les technologies numériques. Ces programmes devraient inclure des cours sur l'utilisation des technologies numériques, la sécurité des données et la protection des informations personnelles.

4. Promouvoir l'innovation et la croissance économique: La numérisation peut être un moteur de l'innovation et de la croissance économique. L'Algérie doit encourager l'innovation et la croissance économique en mettant en place des politiques et des programmes pour soutenir les entreprises innovantes et les entrepreneurs. Cela inclut des incitations fiscales, des programmes de financement et des mesures pour encourager la recherche et le développement.

Enfin, le plan d'action pour numériser l'Algérie 2040 doit être soutenu par des investissements importants dans les infrastructures, les technologies et les services numériques. Ces investissements devraient être soutenus par des politiques et des programmes pour encourager l'innovation et la croissance économique.

POUR UNE GOUVERNANCE NUMÉRIQUE 2040 :

La gouvernance numérique est un concept qui est devenu de plus en plus important dans le monde moderne. En Algérie, la gouvernance numérique est encore en développement et il est important de développer des stratégies pour améliorer la gouvernance numérique dans le pays. Pour atteindre une gouvernance numérique de l'Algérie 2040, il est important de mettre en place des stratégies et des initiatives qui s'appuient sur les technologies numériques pour améliorer la qualité des services publics et des services aux citoyens. Une des premières étapes pour atteindre une gouvernance numérique de l'Algérie 2040 est de mettre en place des infrastructures numériques solides et fiables. Cela implique de mettre en place des réseaux de télécommunications modernes et fiables, ainsi que des systèmes informatiques et des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour soutenir les services publics et les services aux citoyens. Il est également important de mettre en place des systèmes de sécurité informatique pour protéger



ger les données et les informations des citoyens et des entreprises. Une autre étape importante pour atteindre une gouvernance numérique de l'Algérie 2040 est de mettre en place des politiques et des stratégies pour encourager l'utilisation des technologies numériques. Cela implique de mettre en place des programmes pour encourager l'utilisation des technologies numériques par les citoyens et les entreprises, ainsi que des initiatives pour encourager l'innovation et le développement des technologies numériques. Il est également important de mettre en place des programmes pour encourager l'utilisation des technologies numériques par les organismes publics et les services publics. Enfin, pour atteindre une gouvernance numérique de l'Algérie 2040, il est important de mettre en place des initiatives pour améliorer la transparence et la responsabilité des organismes publics et des services publics. Cela implique de mettre en place des systèmes pour surveiller et évaluer les performances des organismes publics et des services publics, ainsi que des systèmes pour encourager la participation des citoyens et des entreprises à la prise de décision. Il est également important de mettre en place des systèmes pour assurer la protection des données et des informations des citoyens et des entreprises.

POUR UNE NUMÉRISATION DE L'ADMINISTRATION ALGÉRIENNE DE DEMAIN 2040

La numérisation de l'administration algérienne de 2040 sera un processus complexe et ambitieux qui nécessitera une planification et une coordination minutieuses. La numérisation de l'administration algérienne de 2040 aura pour objectif de moderniser et d'améliorer l'efficacité des services publics et des processus administratifs. Elle devra également s'attaquer aux problèmes de corruption et de bureaucratie qui entravent le développement économique et social de l'Algérie. Pour atteindre ces objectifs, l'Algérie devra mettre en place une stratégie de numérisation complète et intégrée. Cela impliquera la mise en place d'un système de gestion des données et des informations, ainsi que des outils et des technologies pour faciliter le partage des informations entre les différents organismes et services publics.

Il sera également nécessaire de mettre en

place des systèmes de sécurité et de protection des données pour assurer la confidentialité et l'intégrité des informations. En outre, la numérisation de l'administration algérienne de 2040 devra s'accompagner d'une formation et d'une sensibilisation des fonctionnaires et des citoyens à l'utilisation des technologies numériques. Il sera également nécessaire de mettre en place des mécanismes de surveillance et de contrôle pour s'assurer que les technologies numériques sont utilisées de manière appropriée et conformément aux lois et règlements en vigueur. Enfin, la numérisation de l'administration algérienne de 2040 devra être accompagnée d'une stratégie de développement économique et social pour s'assurer que les bénéfices de la numérisation sont répartis de manière équitable et que les citoyens bénéficient des avantages de la modernisation des services publics.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DE 2040 :

Le développement économique et les opportunités d'investissement de demain sont des sujets qui suscitent beaucoup d'intérêt et de discussion. Les entreprises et les investisseurs sont à la recherche de nouvelles opportunités pour accroître leurs profits et leurs avantages concurrentiels. Les gouvernements et les organismes internationaux sont à la recherche de moyens pour stimuler la croissance économique et créer des emplois. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont l'un des principaux moteurs du développement économique et des opportunités d'investissement de demain. Les TIC sont à la base de nombreuses innovations et de nouveaux produits et services qui peuvent être utilisés pour stimuler la croissance économique et créer des emplois.

Les TIC peuvent également être utilisés pour améliorer l'efficacité des entreprises et des organisations, ce qui peut entraîner une augmentation des profits et des avantages concurrentiels. Les secteurs de l'énergie et des technologies propres sont également des secteurs qui offrent des opportunités d'investissement intéressantes. Les technologies propres sont essentielles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et contribuer à la lutte contre le changement climatique. Les investissements dans les technologies propres peuvent également contribuer à la création

d'emplois et à la croissance économique. Les secteurs de la santé et de l'éducation sont également des secteurs qui offrent des opportunités d'investissement intéressantes. Les investissements dans ces secteurs peuvent contribuer à améliorer la santé et l'éducation des populations, ce qui peut à son tour stimuler la croissance économique et créer des emplois. Enfin, les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont des secteurs qui offrent également des opportunités d'investissement intéressantes. Les investissements dans ces secteurs peuvent contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et à stimuler la croissance économique. En conclusion, le développement économique et les opportunités d'investissement de demain sont des sujets qui suscitent beaucoup d'intérêt et de discussion. Les technologies de l'information et de la communication, les secteurs de l'énergie et des technologies propres, les secteurs de la santé et de l'éducation et les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont des secteurs qui offrent des opportunités d'investissement intéressantes. Les investissements dans ces secteurs.

NUMÉRISER L'ECONOMIE ALGÉRIENNE 2040 :

L'avenir de l'économie et des opportunités d'investissement en 2040 sera très différent de ce que nous connaissons aujourd'hui. Les technologies numériques et les innovations technologiques auront un impact considérable sur la façon dont les entreprises et les consommateurs interagissent et fonctionnent. Les entreprises devront s'adapter à ces changements et trouver des moyens de tirer partie des nouvelles technologies pour améliorer leurs produits et services.

Les investisseurs devront également s'adapter à ces changements et trouver des moyens de tirer partie des nouvelles technologies pour maximiser leurs profits. Les investisseurs devront rechercher des entreprises qui sont à la pointe de l'innovation et qui sont prêtes à investir dans des technologies qui peuvent leur donner un avantage concurrentiel. Les investisseurs devront également rechercher des entreprises qui sont prêtes à investir dans des technologies qui peuvent leur permettre de réduire leurs coûts et d'améliorer leurs produits et services.

A suivre

*Pr - Université Constantine2

Resserrer les liens, quels liens ?

Par Derguini Arezki*

Suite et fin

Il faut rétablir l'homme dans la nature, les collectifs dans leur écosystème. L'homme est une partie de la nature, comme les autres « choses » qui en font partie. Il n'est pas le sujet et la nature ses objets, il est un agent qui peuple une biosphère avec d'autres agents avec lesquels il coopère, auxquels il dispute la place, mais sans lesquels la biosphère ne pourrait être entretenue, sans lesquels il ne pourrait survivre. Sa tendance utopique à l'abstraction, à tout marchandiser, à tout artificialiser devient toxique pour la biosphère. Sur sa lancée, il est conduit à s'en séparer, à s'exterritorialiser. Autrement, pour ne pas en souffrir, être intoxiqué à son tour, il lui faut redescendre parmi les agents de la biosphère, l'entretenir avec eux, pour pouvoir continuer à y vivre. Il lui faut pour cela, accepter de vivre avec eux, sans l'attitude esclavagiste et le confort que lui accordait le statut de maître. Peut-on compter pour ce faire sur un Occident qui a atomisé la société, soumis la compétition sociale au capital financier, répand la guerre dans le monde et a sexualisé l'amour ? Peut-on compter sur lui pour penser à l'avenir de la planète, lui qui préfère prendre les enfants des autres, les soumettre à la corvée, plutôt que d'élever ses propres enfants ? Ne court-il pas à sa ruine et celle de la planète ?

Il faut rétablir l'humain dans ses relations non humaines. La machine se substitue à l'homme, l'énergie fossile à l'énergie humaine, comment continuer à séparer ces éléments ? Il faut cesser de faire la guerre aux producteurs de la biosphère. Nous nous sommes enrichis en dévastant nos milieux, sans nous soucier de leur reproduction, de leur puissance d'agir. Nous ne pensons même pas qu'il nous faudra faire marche arrière, substituer l'homme à la machine, l'énergie humaine à l'énergie fossile, nous peignons à en accepter l'idée même si le processus doit et peut être réversible de nouvelles manières. Pour notre confort matériel, nous aurions souhaité que le processus de substitution soit irréversible, la flèche du temps unidirectionnelle. Le concept d'énergie renouvelable ne semble pas devoir porter atteinte à notre mode de vie, à notre préférence pour une relation esclavagiste aux êtres. Il faut rétablir l'humain dans des relations non esclavagistes aux diverses entités vivantes. Les sociétés d'hommes « libres », modernes et antiques, se sont édifiées sur le dos de sociétés d'esclaves.

Le drame pour les sociétés postcoloniales c'est que l'inversion d'un tel processus de substitution de la machine à l'homme a quelque chose d'inviscéable. Elles ne peuvent pas faire marche arrière, leurs machines n'ont pas été fabriquées par leurs sociétés : elles n'en ont pas la genèse et la généalogie. Elles ne savent pas déconstruire les machines qu'elles utilisent, elles ne sauront pas les reconstruire de nouvelles manières. Leur état aurait été bien différent si cela n'avait pas été le cas. Maintenant que nous devons repeupler nos milieux avec d'autres agents, les viabiliser pour ne pas périr, il nous faut comme faire remonter la mémoire de nos terres, de nos industries, redonner une généalogie à nos machines afin que le processus de substitution des éléments du processus de production puisse être efficient. Il n'y a plus de nature et de société, de sujets et d'objets, mais des agents et des collectifs humains et non humains qui entretiennent, font vivre ce de quoi ils dépendent. L'Homme n'est pas Dieu, les humains et les non-humains ne sont pas des esclaves, son monde n'a pas été, ne sera pas sa création.

Sont corrélatives de cette dichotomie théorique entre nature et société la dichotomie théorique entre société et Etat, entre expérience et théorie. Il y a dichotomie, lorsque l'Etat n'est pas dans la société et la société n'est pas dans l'Etat et que c'est l'Etat qui croit faire la société, d'abord par la guerre, ensuite par la loi. Il y a dichotomie, lorsque la théorie n'est pas dans l'expérience et l'expérience dans la théorie, lorsque la Théorie veut façonner le monde à son image ; lorsque le savoir n'est pas dans la croyance, que la croyance est ignorance et que la croyance n'est pas dans le savoir, ses hypothèses et son épistémologie. Bref, lorsque la société n'est pas dans la nature, l'Etat n'est pas dans la société et le savoir n'est pas dans la croyance. Lorsque la société fait la guerre à la nature pour la dominer, l'Etat fait la guerre à la société, le savoir fait la guerre à la croyance populaire.

Les sociétés modernes industrialisées n'ont cependant pas généralisé la pratique de ces dichotomies, dans leurs laboratoires contrôlés par le capital financier elles ont rétabli l'unité de la nature et de la société, de la théorie et de la pratique. Par contre, elles ont séparé la société

du savoir et de la politique, elles ont fabriqué une société de croyants ignorants d'un côté et établi l'unité du savoir, du capital financier et de l'Etat d'un autre.

Dans les sociétés postcoloniales, ces oppositions érigées en dichotomies au plan théorique n'ont pas retrouvé d'unité au plan pratique. Pas de société de classes au plan global, de direction cohérente des affaires d'un côté et pas de pratiques scientifiques de l'autre. Cela apparaît ainsi : *nous pratiquons des théories (exogènes), mais ne théorisons pas nos pratiques*. Nous n'avons pas la théorie, la pensée de nos pratiques, de nos échecs. Nous faisons ce que disent les théories, mais n'obtenons pas les résultats qu'elles prédisent. Nous essuyons des échecs continuels, car nous avons perdu au plan pratique l'unité de la théorie et de la pratique, la théorie ne se faisant pas pratique de la théorie et la pratique ne se faisant pas théorie de la pratique. Nous avons rompu le cercle qui convertit théorie et pratique. Nous ne pouvons/voulons pas évaluer nos pratiques, comparer la théorie et ses résultats pratiques, nous refusons de penser nos pratiques. Nous prenons trop au sérieux ou prétextons le Savoir occidental et peu au sérieux ses expériences, les plus mauvaises nous contaminent alors. Nous ne voulons pas voir que pratiquement la société est dans l'Etat, l'Etat dans la société, la théorie dans la pratique et la pratique dans la théorie. Nous empruntons des hypothèses dont nous ne voulons pas publiquement évaluer le résultat de leur mise en œuvre. Comme si l'on se disait : ces hypothèses ne sont pas les nôtres, leurs résultats publics ne nous intéressent pas, seuls leurs résultats privés importent. Ce qui importe ce n'est pas qu'elles soient valides, c'est qu'elles aboutissent à des résultats qui intéressent l'accumulation privée. Plus largement, nous ne prenons pas au sérieux, ne croyons pas ces théories. Elles ne revêtent nos actions que pour mieux nous mouvoir dans le monde d'aujourd'hui. Nous ne les éprouvons pas, ne les discutons pas, ni ne cherchons à établir les vraies théories de nos pratiques. Nous ne nous en sommes pas donné la mesure.

Nous ne voulons pas voir que pratiquement la société est dans l'Etat, au Nord la société de classes dans l'Etat, l'Etat de classes dans la société, au Sud la tribu dans l'Etat et l'Etat dans la tribu. Nous pratiquons la théorie d'un Etat postcolonial, une théorie de l'Etat en général, qui nie que la tribu est dans l'Etat, qui veut viser l'Etat de la tribu comme l'a fait l'Occident, sans avoir pu ni voulu construire comme lui de société de classes. Nous avons vidé l'Etat de la société et la société de l'Etat, nous les avons vidés de leur substance. Ils s'exténuent, les frontières sociales se brouillent. Nous continuons à ne pas prendre au sérieux la maxime populaire selon laquelle « il n'y a pas d'Etat ». Faudrait-il attendre qu'une telle maxime s'épanche sur tout l'écran de notre vision pour que nous ne puissions pas écarter le tableau du revers de la main ? Le tribalisme défera l'Etat, comme cela paraît déjà en Afrique, mais de quelles tribus s'agit-il ? Des tribus en armes, tribus de « vrais hommes », mais mauvais ingénieurs, incapables de se confédérer, d'établir un tissu social cohérent de liens nationaux et régionaux ?

Nous ne voulons pas voir que pratiquement la société est dans la nature et la nature dans la société, que le nomade était dans le désert, ou entre le désert et les oasis, que le semi-nomade était dans les hautes plaines, ou entre plaine et montagne, que le montagnard était dans la montagne ou entre la montagne et la plaine. Nous pensons que ces unités de l'homme et du milieu ne sont plus celles d'aujourd'hui, que nous habitons aujourd'hui l'artificiel. En sommes-nous si certains ? Jusqu'où pourrons-nous pousser l'artificiel, dépendre que de ce que nous produisons ? Les villes européennes ne sont pas de nulle part, elles ont d'abord été le fait d'échanges entre des milieux dans un cours des choses. Les marchés se sont établis entre des tribus, puis entre des villes, leur commerce proche d'abord et lointain ensuite. Le commerce lointain qui s'est développé a construit les mégapoles. Quelle ville algérienne peut aujourd'hui circonscrire l'espace dont elle dépend et le stabiliser ? Les routes coloniales qui ont surimposé des marchés à nos marchés continuent de dresser les cartes de nos échanges, de nos dépendances. L'Ouest algérien, agropastoral, est moins peuplé que l'Est montagneux, car moins pluvieux. Comme dans le Sud algérien, en Algérie, la vie c'est l'eau, ce n'est pas la terre (N. Marouf). La vie marchande viendra-t-elle démentir le fait qu'une telle réalité biophysique restera déterminante ? Ce n'est pas la crise climatique causée par l'effet massif de l'industrialisation sur la biosphère qui le fera. La biosphère a cessé d'être indifférente, les forces qu'elle manifeste menacent notre existence.



L'OCCIDENTALISATION DU MONDE TOUCHE À SA FIN

Ce qui cause nos aveuglements est l'ensorclement auquel la vie marchande nous soumet. Nous sommes possédés par la compétition marchande. Nous sommes aveuglés par la richesse matérielle et nous sommes tenaillés par une soif de consommation. Nous ne voyons plus le tort que nous causons à nos milieux sociaux et biophysiques. Les feux et les Lumières occidentales continuent de nous hypnotiser, de nous habiller. Nous payons le prix en détuisant nos environnements sociaux et biophysiques. J'ai longtemps compté sur mon travail et délaissé ma famille pour devenir un homme, on dira aujourd'hui capital humain plutôt que travail ; j'ai alors buté sur le capital social des autres après avoir détruit le mien, je me suis rendu compte que sans lui mon capital humain ne pouvait pas être apprécié. Puis sur le capital naturel qui a certes financé mes études et celle de mes enfants, mais qui ne sera plus là pour mes petits-enfants. Nous en venons à exporter notre capital humain, à dissiper notre capital naturel et à détruire notre capital social. De savoir-faire à proprement parler, durable et résistant, il faut chercher à la loupe où il se niche. Je ne me flagellerais pas pour autant, car je ne pouvais pas échapper à un tel cours des choses. C'est le bout du tunnel qu'il faut regarder. L'exportation de notre capital n'est une catastrophe que s'il est définitif, devient une perte sévère. Car, il y a longtemps que l'on aurait dû adopter une politique d'appropriation du savoir-faire étranger qui ne dénaturerait pas nos façons de penser et de faire. Nous n'avons pas fait de l'émigration une force, bien qu'elle fut le fer-de-lance de la lutte d'indépendance. On a plutôt songé à s'en protéger de crainte qu'elle soit utilisée contre notre souveraineté. On n'a pas pensé vraiment à en faire une force, afin qu'elle ne devienne pas une faiblesse.

L'occidentalisation du monde touche à sa fin. « L'Europe n'est plus au centre du monde, l'histoire européenne n'incarne plus « l'histoire universelle », mais ses catégories de pensée et ses concepts politiques continuent de régir les sciences sociales, la discipline historique et nos représentations politiques. Avoir pour projet de provincialiser l'Europe n'équivaut pas à rejeter la pensée européenne, il ne s'agit pas de prôner une « revanche postcoloniale ». Mais la pensée européenne, aussi indispensable soit-elle, est inadéquate pour appréhender l'expérience comme dit l'auteur de *The end of the cognitive empire*^[4]. La Science moderne a jeté les savoirs non occidentaux dans les poubelles de l'histoire et leur expérience dans des malfaçons de l'expérience occidentale. Les sciences sociales ont exproprié les sociétés non occidentales de la théorie de leurs expériences. Elles ont construit une ligne abyssale^[5] entre les savoirs occidentaux et non occidentaux : elles ont divisé le monde en sociétés de la Science, rationnelles, et celles qui leur résistaient particulièrement en sociétés croyantes, irrationnelles. Elles ont voulu donner une tête occidentale (bien faite) à des corps non occidentaux (mal fait), espérant que cette tête puisse refaire le corps, un nouveau corps avec les matériaux de l'ancien. On connaît le résultat. Les sociétés dont le corps n'a pas voulu penser la tête, lui faire place, ont vu leur corps déperir. Celles qui se sont préoccupées de la santé de leur corps ont pu se donner une bonne

tête. Rappelons que la guerre ou le colonialisme s'efforce de décaper les sociétés qu'il soumet, pour leur donner les têtes qui lui conviennent. Le tout étant de savoir ensuite quelles guerres se livreront les deux corps étrangers que sont devenus la tête et le corps éteint. En se rappelant que le corps est le tout et la tête la partie. La métaphore biologique ne dit pas ce qui est, mais suggère ce qui se passe.

Mais les temps ont changé, pour rester dans la métaphore biologique, la greffe occidentale n'a pas eu les mêmes résultats partout. En Extrême-Orient, ils ont donné rapidement ou lentement des plants, des sociétés et des groupes vigoureux, mais différents de ce que la greffe aurait pu laisser supposer. C'est que le corps a su y remettre la tête à sa place. C'est que ces sociétés ont pu penser leur propre expérience, produire et éprouver leur propre savoir. Cette région était déjà familière avec une certaine compétition, une compétition non libérale. Elle a pu entrer et ne pas craindre la compétition internationale, elle a fait autant puis mieux que l'Occident et à moindre prix. Aujourd'hui ce ne sont plus seulement les sociétés d'Afrique et d'Amérique latine qui ont peur de la compétition, mais aussi, et surtout l'Occident. La peur aujourd'hui, comme disait une de nos célébrités, a changé de camp. Aussi abandonne-t-il la compétition pour la guerre.

En guise de conclusion. Il est urgent de rétablir l'unité de l'homme et de son milieu physique, technique et social. Il n'y a pas de nature sans médiation technique. Notre rapport à la nature n'est pas nu, direct, il passe par de nombreux médiateurs non humains, entités et dispositifs. La société ne peut pas être fantasmée, construite par le haut, asservie par la technique. La vie matérielle dépend de productions non marchandes. Cette dépendance resserre. La production marchande a ses « racines » non marchandes dont il faut prendre soin. L'extraction marchand épouse la production non marchande et la décroissance en est la conséquence. Nous ne pouvons pas vivre indéfiniment hors-sol, déracinés. Les turbulences futures menacent de nous semer aux quatre vents. La société ne peut pas se construire non plus sur la ligne abyssale qui divise la société en élite savante et en société croyante et ignorante. Cette voie peut être suivie par la force, la société peut s'y faire quand elle y trouve son avantage - le savoir ayant un coût, en être épargné n'est pas sans avantages, mais le coût de l'ignorance devra être payé un jour. Face à la décroissance, nous paraîtrons alors bien démunis. La force pourra changer de camp ou plus exactement la violence se disséminer, dès lors que la société souffrira de son ignorance et en fera les frais. Il est impératif de resserrer nos liens, et pas simplement nos liens sociaux et politiques, comme la tendance est partout forte. Si cela se fait sans un resserrement de nos liens non sociaux (le milieu technique et biophysique), il faudra subir la décroissance qui devra être imposée au grand nombre qui ne voudra pas y consentir. On aura alors choisi la pauvreté au lieu de la sobriété (J. M. Jancovici).

Notes:

- [3] Dipesh Chakrabarty. Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique. Paris, Éd. Amsterdam, [2000] 2009, ...
- [4] Boaventura de Sousa Santos, *The End ...*
- [5] Ibid.

* Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif, ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaia.

Lancement des travaux de réhabilitation de la corniche supérieure Plus de 100 milliards pour les routes de la wilaya

J. Boukraa



Une enveloppe budgétaire de plus de 100 milliards de centimes a été débloquée pour la réhabilitation de plusieurs tronçons de la route au niveau de quelques communes de la wilaya, a indiqué le wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, en marge d'une visite d'inspection effectuée avant-hier dans la commune d'Aïn El Turck. L'enveloppe sera scindée sur 9 opérations comme première phase. En effet, lors de cette visite d'inspection, le wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, a donné le coup d'envoi de plusieurs projets de travaux publics visant à résoudre les problèmes de circulation routière et à préparer la saison estivale dans cette région qui a connu l'année dernière un afflux de 18 millions de touristes durant l'été. Le premier responsable de l'exécutif a supervisé le lancement des projets de réaménagement du chemin de wilaya 44, au niveau de la corniche supérieure sur une distance de 9 kilomètres et en quatre sections, en allant du lieu-dit Lala Khadidja à El Karia à Aïn El Turck. Une enveloppe budgétaire de 25 milliards de centimes a été débloquée pour cette opération.

Il s'agit des travaux de rénovation de cette route qui présente certaines dégradations dans certaines zones et consti-

tue un danger pour les conducteurs et les véhicules. Les travaux devraient contribuer à améliorer la sécurité routière, faciliter la circulation des véhicules et améliorer le tourisme dans la région de Mers El Kébir et Aïn El Turck. Le wali a également donné des instructions pour généraliser l'éclairage public le long de cette route, ainsi que pour respecter les délais et la qualité des travaux des entreprises responsables de la réalisation de ces projets. Le wali et la délégation qui l'accompagne s'est dirigé vers la commune d'Aïn El Turck où il a supervisé le lancement des travaux de doublement de la route depuis la sortie de Cap Falcon jusqu'aux Andalous, avec la création d'accès pour les plages de Bomo, Bousfer et El Mordjane. 7 en-

treprises ont été désignées pour la concrétisation de ce projet pour lequel une enveloppe financière de près de 40 milliards a été débloquée.

Dans le même cadre, une enveloppe de 35 milliards a été débloquée pour la réhabilitation de quelques routes dans la commune d'Oran. Ces projets de rénovation et de réhabilitation du réseau routier de la wilaya d'Oran témoignent de l'engagement du gouvernement à améliorer les infrastructures du pays pour répondre aux besoins de la population et soutenir le développement économique et touristique. En plus de la supervision des projets de travaux publics, le wali a également pris le temps de rencontrer des citoyens et d'écouter leurs préoccupations.

La commission de la santé et de l'hygiène dresse son bilan 47 transporteurs devant la commission des sanctions et 11 bus mis en fourrière

K.Assia

L'opération de contrôle des bus de transport en commun lancée par les services de la commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement relevant de l'APC d'Oran vient de livrer ses premiers résultats. En effet et selon un bilan dressé du 18 janvier 2023 au 2 mars dernier, trois opérations de contrôle ont été menées et ont ciblé 78 bus de transport urbain des voyageurs.

Cette action lancée en collaboration avec les inspecteurs de la direction des transports, les services de la police et ceux de la sécurité sociale a permis la verbalisation de 47 transporteurs sur les 78 contrôlés et dont les dosiers ont été transmis à la commission des sanctions et ce pour diverses infractions constatées. D'autre part, 11 bus ont été mis en fourrière lors de ces opérations de contrôle. Dans ce regis-

tre, on saura que ces actions vont se poursuivre et vont cibler tous les bus de transport urbain et suburbain avec pour objectif d'inciter les transporteurs à respecter les mesures d'hygiène, de sécurité et également la déclaration du personnel entre autres.

Il y a quelques mois et face à l'anarchie qui sévit dans le secteur des transports, une liste noire englobant les chauffards de bus de transport en commun a été mise sur pied par la direction des transports de la wilaya d'Oran. Celle-ci avait décidé de sévir avec une liste qui comprendra tous les chauffeurs aux comportements irresponsables et en infraction par rapport au code de la route. Le travail a été entamé avec des contrôles lancés sur plusieurs lignes et plusieurs permis de conduire avaient été retirés aux chauffeurs de ces bus pour stationnement en deuxième ligne, vitesse en milieu urbain, dépassements dangereux et autres infractions sanc-

tionnées par le code de la route. Dans ce registre et pour éviter de tels comportements qui portent atteinte à la vie des usagers, cette liste permet de repérer ces chauffeurs sanctionnés et ils ne pourront plus travailler sur d'autres lignes. La sanction est en fonction de l'infraction constatée et est d'une durée allant de trois mois à six mois voire 18 mois. Les récidivistes seront punis et ne pourront plus exercer dans cette activité, indique-t-on. Plusieurs chauffeurs de lignes s'adonnent à des manœuvres mettant en danger la vie des usagers. Ces comportements à répétition exaspèrent les Oranais qui attendent beaucoup de la direction des transports afin de lutter contre ce phénomène qui gangrène le secteur. Outre l'excès de vitesse et les dépassements dangereux auxquels s'adonnent des chauffeurs, il y a lieu de noter le défaut d'hygiène et la vétusté de ces bus.

Des familles en danger interpellent le wali Des habitations sous la menace d'un éboulement à Kouchet El Djir

D.B.

Des familles habitant au niveau du bidonville de Kouchet El Djir viennent de lancer un appel pressant aux responsables de la wilaya et de la daïra d'Oran pour les intégrer dans l'opération de relogement qui ciblera prochainement les familles du quartier de Ras El Aïn, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. Une trentaine de familles en contrebas d'une falaise vivent sous le spectre permanent d'un éboulement. Des représentants de ces familles se sont déplacés hier au siège de notre rédaction pour lancer un SOS, avant que ne survienne une catastrophe. Selon nos interlocuteurs, la peur et le spectre du danger plane sur plusieurs familles habitant au niveau du bidonville dit terrain Gazelle. Les familles sont menacées par les glissements de terrain et les coulées de boue. Les maisons de fortune qu'elles occupent sont situées en bas d'une fa-

laise. La peur et le risque sont devenus plus importants après le drame qui a coûté la vie à une jeune fille il y a quelques mois. «Une trentaine de familles ayant élu domicile dans ce bidonville se débattent seules contre un danger réel qui menace leur existence. Nous espérons être relogés avant d'autres fortes précipitations, synonyme pour nous de cauchemar», dira une habitante. «Le risque est important. Les habitations qui longent cette falaise risquent carrément d'être ensevelies en cas de fortes précipitations», ajoute-t-elle. «On craint que le scénario du dernier éboulement se répète et que nous soyons les nouvelles victimes», ajoute la même habitante.

Face à cette situation, les habitants, complètement dépassés par l'ampleur de la catastrophe, ne savent plus quoi faire. «Les décisions prises après cette catastrophe par l'ex-wali Abdelghani Zaâlane sont salutaires. Toutefois suivie au dernier recensement, seulement

10 familles ont été relogées, alors que près d'une trentaine de maisons sont exposées au risque», affirme cette dame, qui lance un appel aux autorités locales pour une éventuelle prise en charge. En effet, dix familles sinistrées suite à l'éboulement survenu au bidonville «Kouchet El Djir» et ayant fait un mort et des blessés ont été pris en charge par les services de la wilaya il y a plus d'une année. Ces familles ont bénéficié de logements au niveau du pôle urbain de Oued Tlélat. Le jour de cet accident, l'ex-wali d'Oran avait décidé d'urgence de reloger cinq familles dont les habitations ont été endommagées totalement. Aussi, une commission technique présidée par le chef de daïra d'Oran de l'époque a été mise en place pour examiner la situation des familles de ce quartier. La commission avait recensé cinq autres cas à reloger, dont les habitations risquent d'être ensevelies en cas d'un autre éboulement.

Oncologie Les établissements de santé dotés de nouveaux accélérateurs linéaires

Le ministre de la Santé Abdel Hak Saïhi a affirmé, jeudi à Alger, que les établissements de santé spécialisés en oncologie dans la wilaya d'Oran avaient été dotés de nouveaux accélérateurs linéaires en vue d'une prise en charge optimale des patients. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a rappelé la «programmation de la dotation de la wilaya d'Oran par de nouveaux accélérateurs linéaires en acquérant deux accélérateurs au profit de l'Etablissement hospitalier spécialisé en oncologie (Emir Abdelkader) à Misserghine» en sus de l'acquisition de deux autres pour le

CHU (Dr Benzerdjeb) et de 3 accélérateurs destinés à l'Institut du cancer à Oran dont les travaux ont atteint 90%. S'agissant de la création de nouveaux hôpitaux à Oran notamment à Gdyel, à Oued Tlélat et à El Kerma, il a fait savoir que «ces structures sanitaires importantes seront mises en service dans les plus brefs délais», ajoutant qu'il sera procédé également à l'accélération des procédures de leur équipement et de leur renforcement en main-d'œuvre nécessaire dont les équipes médicales et paramédicales, tout en les créant en vertu de décrets exécutifs pour leur permettre de bénéficier de leur propre budget».

CHU d'Oran La 23ème journée du registre du cancer en mai prochain

Le service d'épidémiologie et de médecine préventive du CHU Dr Benzerdjeb d'Oran organisera le 25 mai prochain la 23ème journée du registre du cancer d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de cet établissement de santé. Cette 23ème édition, organisée en collaboration avec la faculté de médecine d'Oran, portera sur le thème «Les cancers colorétaux: épidémiologie, diagnostique, thématique et prévention», a-t-on précisé de même source. Cette rencontre sera une occasion pour présenter les derniers résultats du registre du cancer d'Oran, a-t-on expliqué, ajoutant que le choix de la thématique a été fait par rapport à l'importance des cas des cancers colorectaux. Le Pr Ahmed Fouath,

ex-chef du service épidémiologie et médecine préventive au CHU d'Oran, récemment parti en retraite, a supervisé l'élaboration du registre du cancer à Oran pendant des années. Il explique que les derniers résultats sont ceux des années 2020 et 2021, ajoutant que les registres du cancer dans le monde entier publient à chaque fois les résultats des deux dernières années. Le registre du cancer d'Oran est l'un des principaux registres en Algérie, a-t-il souligné, ajoutant qu'il a été créé officiellement en 1996, dans l'objectif de décrire les caractéristiques épidémiologiques du cancer dans la wilaya d'Oran et comparer le taux d'incidence du cancer à Oran aux autres registres du cancer dans d'autres régions du pays.

EHU 1^{er} Novembre La pharmacie clinique et l'économie du médicament au cœur des débats

J.Boukraa

partagé leur expérience sur les équations qui peuvent être utilisées pour aider les pharmaciens et les médecins à choisir les médicaments les plus efficaces et rentables pour leurs patients.

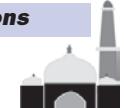
Ces journées de formation ont également permis aux participants de discuter des différentes études menées dans le domaine de l'économie du médicament et d'évaluer les résultats obtenus. L'économie du médicament est un domaine de plus en plus important dans le domaine de la santé. Les coûts des soins de santé augmentent constamment, et il est de plus en plus important pour les professionnels de la santé de trouver des moyens efficaces de fournir des soins de qualité à un coût abordable. L'économie du médicament offre une méthode scientifique pour évaluer les coûts et les avantages des différentes options de traitement, ce qui peut aider à améliorer les décisions en matière de soins de santé et à optimiser les résultats pour les patients.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Boudoui Yamina, 96 ans, Oran
Belguendouz Dahou, 60 ans, Oran
Rouani Mehajia, 56 ans, Oran
Ghoussi Bahia, 81 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

11 chaâbane 1444			
El Fedjr 06h07	Dohr 13h15	Assar 16h32	Maghreb 19h04



SIDI BEL ABBÈS

26 millions en fausse monnaie interceptés

Les éléments de la sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès ont arrêté dernièrement trois individus impliqués dans une affaire de contrefaçon et saisi une somme de 260.000 DA constituée de 130 coupures de 2.000 DA, a-t-on appris vendredi de ce corps constitué. Agissant sur des informations signalant qu'un individu détenait une

forte somme en faux billets de banque, les enquêteurs ont immédiatement entamé leurs investigations avant d'identifier et de surveiller les mouvements de ce suspect. Celui-ci a été intercepté, accompagné de deux complices, à bord d'un véhicule, indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

La fouille du véhicule a permis la

découverte de la quantité de faux billets. La perquisition du domicile du principal suspect a abouti à la saisie des équipements et un lot de papier vierge servant à la fabrication de cette fausse monnaie.

Après l'achèvement des procédures légales, les trois mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Sidi Bel Abbès.

TIARET

Une nouvelle route pour fluidifier le trafic automobile

Les travaux de raccordement de 13 groupements d'habitat de la wilaya de Tlemcen à l'électrification rurale ont été lancés mercredi, a-t-on appris du directeur de la Société algérienne d'électricité et du gaz de Tiaret Mohamed Belarbi. Ces projets permettent le raccordement en électricité de 575 foyers des zones rurales, a indiqué M. Belarbi suite aux explications fournies au wali, Ali Bouguerra, au cours d'une cérémonie de lancement des travaux qu'il a présidée dans la commune de Nadorah.

Selon la même source, les 13 zones touchées par cette opération sont réparties à travers neuf (9) communes, à savoir Naïma, Rechaïga, Aïn Deheb, Na-

dorah, Si Abdelghani, Serghine, Ain El Hadid, Mechraa Sfa et Chehaïma.

Ce projet, dont le coût est estimé à 1,17 milliard DA s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre le ministère de l'Energie et des Mines et la SADEG (SONELGAZ). Les travaux s'étaleront sur trois années de 2023 à 2025, doté d'une enveloppe financière d'environ de 4,5 milliards DA dans le but d'alimenter des zones enclavées de la wilaya de Tiaret en électricité.

Selon M. Belarbi, les délais des travaux oscillent entre deux et sept mois au cours desquels seront raccordées ces zones par un réseau de moyenne tension qui s'étend sur un linéaire de 55 kilomètres et de basse tension sur 124 km, en plus

de la réalisation de 46 transformateurs.

De son côté, le wali de Tiaret a insisté sur l'accélération de la cadence des travaux, sommant les entrepreneurs à respecter les normes techniques en vigueur dans l'exécution des travaux et les délais de livraison des projets.

A l'occasion, un exposé a été présenté par le directeur des travaux publics, Abdelhamid Bouazgui, relatif au lancement, courant mai prochain, des travaux de réalisation d'une nouvelle route.

Il s'agit d'une route reliant les communes de Zemalet Emir Abdelkader et Nadorah sur une distance de 42 km, ce qui permettra de fluidifier le trafic automobile sur la RN 40 et de rapprocher la distance vers la ville de Tiaret.

TLEMCEN

Art urbain : joindre l'utile à l'agréable

Khaled Boumediene

Les fresques murales et graffitis sont désormais partout autour de nous, dans les rues, aux intersections entre deux avenues et parfois même au niveau des murailles de support des ponts et des trémies. Il suffit juste de lever un peu les yeux pour admirer ces expositions, composées de fresques murales et de graffitis, se mêlant avec l'atmosphère urbaine et péri-urbaine de nos villes. En fait, il s'agit des œuvres réalisées par des artistes-peintres volontaires. L'artiste-peintre de Honaine, Rachid Amimer, qui a choisi d'embellir et d'égayer les deux parois des murailles du pont de la RN 22 de Hennaya, souhaitait faire passer un message : « protéger la terre pour les générations futures ». Il a inscrit et signé son message en anglais au bas de l'une des deux grandes fresques murales peintes : « Protecting the earth for future generations » et ce, après avoir donné un coup de fraîcheur aux panneaux de cet ouvrage d'art, situé à hauteur du ci-

mettre « Sidi Mohamed » de Haï Khemisti. Rachid Amimer est extrêmement et naturellement doué. « J'ai appris, cet art urbain des CD-Rom, des revues et des photos quand j'étais encore adolescent, mais aussi ma passion pour le street art a commencé au début de ma carrière militaire. Cela dit, je n'ai pas fait les beaux-arts ou autres ateliers artistiques. Après ma sortie de l'armée, j'ai commencé mes tournées partout,

à Honaine, Ain Kebira, Maghnia, Ain Fettah, Béni-Ouarsous, Ghazaouet, aujourd'hui à Hennaya et prochainement ce sera Tlemcen, Maghnia, Mostaganem et Sidi Bel Abbès. Mon objectif est de faire passer à l'aide de mes peintures sur un mur des messages sur la protection de l'environnement et l'insalubrité des rues et des lieux publics, mais aussi, pour le développement d'espaces culturels, l'amélioration de l'image du quartier et de la ville et l'engagement associatif pour dénoncer les méfaits de notre société et leurs conséquences sur notre quotidien, et aussi pour le bien-être des citoyens. Le street

art, ce n'est pas l'image elle-même, mais ce qu'elle provoque d'interrogation sur le lieu. Je tiens surtout à remercier tous les responsables des APC et des écoles avec qui j'ai collaboré, pour réaliser de nombreuses fresques permettant de toucher des personnes qui n'entreraient pas dans un musée ou dans une galerie d'art », dit-il.

Pour les nombreux promeneurs et automobilistes rencontrés dans les parages, l'art urbain tente de sensibiliser les citoyens avec une simple image. « Ce qui m'épate le plus, c'est la capacité de Rachid à travailler tout seul sur de gigantesques murs ou façades. Ces murailles du pont étaient dans un état piteux surtout après l'affichage anarchique de plusieurs listes et de photos de candidats lors des dernières élections locales. Tout ce que l'on souhaite, c'est que ces toiles offertes aux piétons et aux automobilistes ne seront pas encore une fois gâchées lors des élections prochaines ! », prévient M. Belhadj qui passe quotidiennement sous ce pont.

EL-BAYADH

Des cités sans éclairage public

Hadj Mostefaoui

Des résidents de la cité des 56 logements « Sid Hadj Bahous » assurant interpellant le service communal chargé de l'entretien du réseau d'éclairage public. Depuis plus d'une semaine leur cité est plongée dans le noir dès la tombée de la nuit, disent-ils, en soulignant les risques qui en découlent pour les habitants, citant notamment

les meutes de chiens errants qui colonisent les halls d'entrée d'immeubles. Selon eux, leurs doléances n'ont pas eu d'échos.

Plus de quatre autres quartiers périphériques de la ville vivent la même situation depuis plus d'une quinzaine de jours.

Les habitants ne cessent de signaler des lampadaires tombés à terre avec des câbles électriques dénudés.

MASCARA

Energie et environnement au menu

Le développement durable, l'énergie et l'environnement: modélisation prospective», sera le thème de la 1ère édition d'un congrès international, prévu le 6 et 7 mars à Mascara, a-t-on appris, jeudi, des organisateurs.

Cette rencontre, organisée par la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion "Mustapha Stambouli" de Mascara, traitera plusieurs axes dont "La stratégie de développement des investissements des énergies renouvelables en Algérie", "Les technologies modernes utilisées dans les énergies renouvelables", "L'énergie renouvelable et son impact sur le développement économique", "L'importance de l'économie circulaire dans la réalisation du dé-

veloppement économique", a indiqué à l'APS, le doyen de cette faculté, Pr Faouzi Tchico.

Des enseignants universitaires et chercheurs de différentes régions du pays ainsi que d'Italie, d'Irak et du Nigéria prendront part à ce congrès, selon la même source.

L'objectif de ce congrès vise à souligner l'importance de l'énergie renouvelable comme vecteur d'un développement économique durable et moyen d'utilisation de technologies modernes dans la promotion et le développement du recyclage des déchets. Il mettra également en exergue le rôle des systèmes énergétiques intelligents dans la préservation de l'environnement et du climat, a fait encore savoir M. Tchico.

CHLEF

Prestation de serment de plus de 160 architectes

Plus de 160 architectes de six wilayas du pays ont prêté serment, jeudi à Chlef, en perspective d'une inscription sur le tableau national des architectes algériens, en vue d'un agrément officiel, a-t-on appris des organisateurs.

Des cadres du Conseil national de l'Ordre des architectes et de nombreux acteurs du secteur étaient présents à la cérémonie de prestation de serment de cette promotion englobant 165 architectes des wilayas de Chlef, Blida, Tipasa, Aïn Defla, Relizane et Tissemsilt, baptisée du nom de l'héroïne et martyre de la Révolution, Hassiba Ben Bouali.

De nombreux architectes présents ont exprimé, à l'APS, leur "bonheur" d'avoir prêté serment ce qui leur "ouvre droit à l'inscription au tableau national des architectes, en vue d'un agrément officiel qui leur permettra d'exercer leur activité,

tout en contribuant à la préservation du paysage urbain des villes et au développement de l'architecture, en général", ont-ils indiqué.

La prestation de serment intervient à la fin de formation des concernés et leur obtention d'une attestation de stage validée par le Conseil local. Il s'agit de la 2e cérémonie du genre organisée au cours de cette année, selon le Conseil national de l'Ordre des architectes.

"La cérémonie de prestation de serment de Chlef est la 2e du genre cette année, après celle organisée le 23 février dernier dans la wilaya d'Adrar au profit de 32 architectes des wilayas du Sud-Ouest du pays", a indiqué le président du Conseil, Malkia Hassan.

L'opération se poursuivra jusqu'au 18 mars courant à travers les wilayas d'Oran, Constantine, M'Sila et Bejaïa, a-t-il précisé.

BOUIRA

Le lait en sachet toujours un casse-tête !

Farid Haddouche

D de nombreuses interrogations sont soulevées par les citoyens concernant la pénurie de lait. Obtenir un sac de lait pasteurisé en sachet est devenu un casse-tête pour les chefs de famille. La généralisation du phénomène des files d'attente au niveau de certaines rues commerciales ne reflète pas la réalité de la production de lait en sachet au vu de la quantité importante produite par les laiteries publiques, en plus de celle de certaines laiteries privées. Les citoyens se demandent si le problème est lié à la quantité de production ou aux quantités mises sur le marché. Des citoyens suggèrent, à titre d'exemple, de développer un plan pour réduire la crise de la rareté et de la spéculation, et trouver des moyens d'augmenter la part distribuée de cette matière, d'autant plus que le mois de Ramadhan approche à grands pas.

Nouveau vol de câbles électriques

Farid Haddouche

L a direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Bouira a enregistré avant-hier, un autre acte de sabotage sur son réseau électrique, au niveau de la localité Haouch Dine, dans la commune d'Ain Bessem. Des câbles électriques ont été volés, privant ainsi quelques clients de l'énergie électrique. Les agents de la Sonelgaz, sont intervenus pour effectuer les travaux nécessaires, qui consistent au remplacement des câbles électriques volés, afin de rétablir l'alimentation en électricité pour les foyers touchés. Une plainte a été déposée auprès des services de sécurité conformément aux procédures réglementaires, selon la direction de distribution de la wilaya de Bouira.

Cette dernière invite les habitants à signaler automatiquement aux services de sécurité concernés, tout mouvement suspect à proximité des réseaux électriques. Ces vols de câbles électriques privent de cette énergie les abonnés et occasionnent des pertes financières conséquentes à l'entreprise.

BOUIRA

Un réseau de trafic de cocaïne démantelé

P lus de 400 grammes de cocaïne, 1,3 kg de kif traité, près de 24.000 comprimés psychotropes, une somme d'argent en dinars et en devise, et de l'or, ont été saisis dans une affaire de démantèlement d'un réseau criminel national «dangereux» à Lakhdaria au nord-ouest de Bouira, a indiqué jeudi un communiqué de la sûreté de la wilaya.

Menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le trafic de drogues, cette opération a été opérée à la sortie Est de la ville de Lakhdaria, où «des membres de ce réseau national dangereux, âgés entre 40 et 46 ans, ont été arrêtés pour trafic de drogue», a expliqué la sûreté de la wilaya dans le même document.

«Le réseau criminel qui sévit dans trois wilayas du pays, à savoir Alger, Constantine et Oran, est impliqué dans le trafic de drogues dures (cocaïne), de kif traité et de psychotropes provenant de l'étranger, ainsi que dans le blanchiment d'argent», est-il expliqué dans le même communiqué. La mise hors d'état de nuire de ce réseau a été effectuée sur la base de renseignements parvenus aux services de la police, faisant état de la présence d'un véhicule suspect stationné dans la ville de Lakhdaria, selon la sûreté de wilaya.

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de cette même ville se sont dépêchés sur les lieux. La fouille de la voiture a permis de découvrir une quantité de drogue et 20.640 capsules de psychotropes en provenance de l'étranger, ainsi que dans le même communiqué. La mise hors d'état de nuire de ce réseau a été effectuée sur la base de renseignements parvenus aux services de la police, faisant état de la présence d'un véhicule suspect stationné dans la ville de Lakhdaria, selon la sûreté de wilaya.

Ils sont accusés de «constitution d'association de malfaiteurs», «trafic de drogue et de psychotropes», et «blanchiment d'argent».

Horaires des prières pour Alger et ses environs

II chaâbane 1444					
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha	
05h50	13h00	16h15	18h48	20h06	

SKIKDA

Des mesures prises pour relancer l'aquaculture

L a visite effectuée jeudi, par le ministre de la pêche et des productions halieutiques, Hichem Sofia-Salaouatchi, a été marquée par des inaugurations d'unités de production et de transformation, le soutien financier et de nombreuses mesures et décisions, en faveur du secteur dans la wilaya.

Le ministre a procédé à l'inauguration d'une ferme aquacole d'une capacité de production de 700 tonnes/an, la production est effectuée dans des cages flottantes réalisées par un investisseur privé, unique du genre dans l'Est du pays. L'exploitation compte actuellement un stock de 700 tonnes de dorade royale élevée dans 8 cages flottantes, la production se déroule pendant deux cycles par an, a-t-on indiqué au ministre, soulignant que l'engraissement dure 14 mois pour atteindre le poids de 300 à 400 grammes la pièce. M. Salaouatchi a inauguré également une unité de transformation et de conditionnement du thon et de la sardine, d'une capacité quotidienne de production de 19 tonnes. Cette unité est en mesure d'approvisionner en quantités suffisantes le marché, pour stabiliser les prix, a-t-on souligné lors de la visite du ministre. Le ministre a inspecté la station expérimentale d'élevage de la crevette, de la commune d'El Marsa, un établissement relevant du centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, en vue d'envisager les moyens de passer du stade expérimental à la production effective, le processus d'élevage de la crevette étant maîtrisé. En marge de cette visite ministérielle, deux projets de production de la crevette ont été présentés au ministre. Ces deux projets ont été agréés par la commission de wilaya chargée des investissements en aquaculture dans la zone d'activité



aquacole de Remila, commune d'El Marsa. La visite de M. Salaouatchi dans la wilaya de Skikda a été marquée par la signature d'une convention entre la direction de la pêche et de l'aquaculture et l'Université 20 août 1955 de Skikda, visant à intégrer la recherche scientifique au secteur de la pêche et des ressources halieutiques. Une enveloppe financière de 267 millions DA a été allouée lors de cette visite ministérielle, pour la réalisation de plusieurs projets dans la wilaya de Skikda, dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, notamment la relance de la ferme expérimentale d'élevage de la crevette d'El Marsa, l'étude et la réalisation d'un quai d'ancre à Remila et un projet de poissonnerie à Stora, en plus de l'aménagement de l'école de la pêche de Collo. M. Salaouatchi a également annoncé durant cette visite, des mesures visant à mettre à la disposition des consommateurs, les

produits halieutiques durant le mois de Ramadhan, à des prix abordables, en optant pour la vente directe du producteur au consommateur, en vertu d'un accord passé entre la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, et plusieurs unités de transformation à travers le pays, dans le cadre du programme du gouvernement arrêté pour le mois de Ramadhan. La visite du ministre de la pêche et des produits halieutiques a permis aux professionnels de rencontrer M. Salaouatchi, la situation professionnelle des marins pêcheurs de la région a été examinée avec les concernés directement. L'entreprise de gestion des ports de pêche, relevant du secteur des transports, contribue à l'amélioration des conditions de travail des marins pêcheurs.

En outre, le ministre a encouragé les professionnels de la pêche à s'organiser en coopératives au sein des chambres relevant du secteur.

GUELMA

Des lots de terrains pour les investisseurs dans la pisciculture

D es lots de terrains seront réservés aux investisseurs désireux de se lancer dans la pisciculture, dans les zones d'activité de la wilaya de Guelma, a indiqué jeudi le wali, Mme Houria Aggoune. La chef de l'exécutif local a déclaré que le nombre d'assiettes réservé à cette activité n'a pas encore été fixé, cependant, la décision a été prise d'encourager cette activité, compte tenu de la demande formulée par les investisseurs potentiels en pisciculture, pour la plupart des jeunes que les services de la wilaya vont soutenir et encourager dans cette voie, a assuré la wali de Guelma.

Dans une première étape, des lots de terrains seront réservés à cette activité dans les zones d'activité aménagées récemment à Oued Zenati, Ben Djerah, et à Oued Fregha où la région se prête à cette activité, d'autres terrains seront réservés à la

pisciculture, en fonction de la demande des jeunes investisseurs, a ajouté la même responsable.

La wali de Guelma a rappelé que d'autres wilayas ont créé des zones d'activités spécialement réservées à la pisciculture, soulignant que la wilaya de Guelma abrite le siège de la direction de la pêche et l'aquaculture qui supervise 4 wilayas qui sont Oum-El-Bouaghi, Khenchela, Tébessa et Souk Ahras.

SOUK-AHRAS

Dégel du projet de réalisation d'un musée public des antiquités

L a ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a fait état, jeudi à Alger, du dégel du projet de réalisation d'un musée public des antiquités dans la wilaya de Souk-Ahras, soulignant la nécessité d'œuvrer à la protection et à la restauration des biens culturels et leur exploitation pour promouvoir le tourisme culturel et redynamiser le développement local.

Répondant aux questions orales des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par le vice-président de l'Assemblée, Allal Bouteldja, la ministre a annoncé la levée du gel du projet de réalisation de ce musée qui est maintenant au stade de choix du terrain, soulignant que ces projets «s'inscrivent dans le cadre des efforts du secteur pour préserver les biens culturels et lancer le

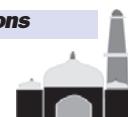
tourisme dans la wilaya». La ministre a indiqué qu'un autre projet a bénéficié de la levée du gel en décembre 2022, à savoir le musée des arts et de l'histoire de la ville de Souk-Ahras, affirmant que les travaux seront lancés dès l'achèvement de l'élaboration du cahier des charges et sa soumission à la commission des marchés publics de la wilaya avant l'annonce d'un appel d'offres national dans les «plus brefs délais». Sur la préoccupation liée à la préservation du site archéologique romain de la commune de Tazoult, dans la wilaya de Batna, la ministre a mis l'accent sur l'importance historique de ce site archéologique clas-

sé et géré par l'Office National de Gestion et d'Exploitation des biens culturels. Protégés (OGEB), soulignant que l'Office a bénéficié en 2022 d'une enveloppe financière de plus de 91 millions de dinars pour financer le projet de préservation et de valorisation du site archéologique de Tazoult et l'étude a été lancée dernièrement.

Dans le même contexte, la ministre a annoncé l'ouverture d'un appel pour le classement du théâtre régional de Batna et la création d'un parc culturel des Aurès, en plus des cinq parcs existants, dans l'objectif de protéger tout le patrimoine matériel et immatériel de cette région.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

II chaâbane 1444					
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha	
05h37	12h46	16h02	18h35	19h52	



AIR ALGÉRIE



VOLS NATIONAUX

Vol Départ

SAMEDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h50
Oran - Alger 17h00
Oran - Béchar 08h10
Oran - Annaba 13h20
Oran - Ghardaïa 14h00

DIMANCHE

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Mecheria 08h00
Oran - Tindouf 11h05
Oran - Adrar 12h20

LUNDI

Oran - Alger 08h30
Oran - Alger 09h35
Oran - Alger 14h25
Oran - Constantine 08h00
Oran - Adrar 10h20
Oran - Annaba 13h15
Oran - Béchar 13h30

MARDI

Oran - Alger 08h00
Oran - Alger 12h25
Oran - Alger 17h00
Oran - Constantine 08h35
Oran - Adrar 12h05

MERCREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 16h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Elbayadh 07h15
Oran - Bechar 10h15
Oran - Timimoune 11h00
Oran - Constantine 11h45
Oran - H.Messaoud 15h55

JEUDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h05
Oran - Alger 17h00
Oran - Ouargla 08h00
Oran - Tamanrasset 09h00
Oran - El Oued 13h20
Oran - Annaba 14h35
Oran - Adrar 15h45

VENDREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h35
Oran - Alger 17h00
Oran - Timimoun 08h00
Oran - Tindouf 09h00
Oran - H. Messaoud 14h30

TRAIN - SNTF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

----- ALGER - ORAN -----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

ORAN - ARZEW

05h30 06h18
08h30 09h18
13h40 14h28
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h18
15h00 15h48
18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04
09h20 10h24
14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h09
10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNAIA

17h00 18h23

MEGHNAIA - TLEMCEN

06h00 07h24

ORAN - SBA

17h10 18h32

SBA - ORAN

05h30 06h47

ORAN - CHLEF

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h50 09h16

ORAN - RELIZANE

17h30 19h03

RELIZANE- ORAN

05h45 07h32

ORAN - SAIDA

15h20 17h59

SAIDA - ORAN

07h00 09h42

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

BECHAR - ORAN

06h15 13h10



HOTEL LIBERTÉ - ORAN

LE THÉÂTRE LA FOURMI EN COLLABORATION AVEC L'INSTITUTO CERVANTES ET L'AMBASSADE DU MEXIQUE

JOSÉ LUIS ALTAMIRANO
AU THÉÂTRE LA FOURMI, HOTEL LIBERTÉ ORAN.

LE 10 MARS À 18H30

BILLETTERIE DISPONIBLE AU NIVEAU DE LA RÉCEPTION D'EVASION BY LIBERTÉ

Théâtre La Fourmi Liberté Hotels Oran

LES COURS DE THÉÂTRE POUR :

- **ENFANTS**
- **ADOLESCENTS**
- **ADULTES**

Sont désormais disponibles !

Zone des sièges USTO, Oran

0560 76 54 06

Réservation & information : 0560. 76. 54 .06

MÉTÉO	
AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN Peu nuageux Max.18-Min.5	Peu nuageux Max.21-Min.11
MOSTAGANEM Ciel plutôt dégagé Max.17-Min.7	Peu nuageux Max.19-Min.11
TLEMCEN Nuageux Max.14-Min.6	Nuageux Max.17-Min.8
MASCARA Peu nuageux Max.15-Min.5	Ciel plutôt dégagé Max.14-Min.7
TIARET Ciel plutôt dégagé Max.10-Min.-2	Nuageux Max.14-Min.4
CHLEF Ciel plutôt dégagé Max.17-Min.4	Peu nuageux Max.20-Min.10
BÉCHAR Peu nuageux Max.21-Min.9	Peu nuageux Max.23-Min.10
ALGER Peu nuageux Max.14-Min.4	Ciel plutôt dégagé Max.16-Min.9
CONSTANTINE Averses Max.10-Min.1	Peu nuageux Max.16-Min.4
ANNABA Pluie Max.13-Min.5	Ciel plutôt dégagé Max.17-Min.4

COTATIONS HEBDOMADAIRE

Billets	Achat	Vente
1 USD	138,23	146,66
1 EUR	135,20	143,51
1 GBP	156,92	166,51
100 JPY	93,52	99,23
1 CHF	137,31	145,74
1 CAD	100,60	106,77
1 DKK	18,17	19,28
1 SEK	12,38	13,15
1 NOK	13,17	13,99
1 AED	37,63	39,93
1 SAR	36,78	39,03
1 KWD	445,32	472,65
Chèque de voyage	Achat	Vente
1 USD	139,63	146,66
1 EUR	136,57	143,51
1 GBP	158,51	166,51
100 JPY	94,47	99,23
1 CHF	138,70	145,74
1 CAD	101,62	106,77
1 SEK	12,51	13,15

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03
0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

KAZI TOURS

ALGER

-Bab Ezzaouar: 0770 91 38 06
0560 27 51 59 / 0560 91 40 67
-Aïn Naâdja : 0770 616532 / 0560 270009
-Gare Routière Kharrouba : 0770347421

Oran: 0770 61 65 31 / 0560 27 54 02
0770 33 91 32 / 0770 33 91 14
Saida : 0560 90 86 18 / 048 41 31 57
Mascara : 0560 27 05 72 / 0560 26 62 91
SBA: 0560 275248/0561 611482
Mostaganem : 0770948973 / 0560277359
Relizane : 0560 27 08 41
Setif : 0770 78 13 26 / 0560 27 71 05
El-Eulma : 0770 894464 / 0560 240976

Décret sur le cumul des fonctions Quatre membres démissionnent de la FAF

M. Zeggai

Obligé de prendre une décision ferme et aller jusqu'au bout à propos du cumul des fonctions, le ministère de la Jeunesse et des Sports a fini par faire appliquer la loi. Les cumulards avaient à choisir entre le maintien de leur poste à la FAF et le retour à leurs fonctions d'origine. A cet effet, le ministre Abderezak Sebgaga, estimant que la présence de membres du Bureau fédéral à double emploi est illégale, a pris une décision ferme et les premiers résultats sont tombés. Sur les treize membres de son bureau fédéral exécutif élus, quatre membres, selon le site de la FAF, ont préféré démissionner

pour rejoindre leur ancien statut (Ligue ou club). Il s'agit de Azeddine Benacer (président du NC Magra), Mohamed Ghouti (président de la Ligue de football de la wilaya d'Oum El Bouaghi), Abdelfati Fergani (président de la Ligue de football de la wilaya de Blida) et de Touati Derdour (président de la ligue de football de la wilaya de Mostaganem). Après l'application de ce décret relatif au cumul de fonctions, le Bureau fédéral compte neuf membres restants de l'ancien statut élus le 7 juillet 2022. Ainsi, selon notre source, la FAF engagera des membres figurants sur la liste des suppléants conformément à l'article 33 alinéa 4 des Statuts. Le nouveau BF est composé des Djahid

Zefzef (président de la FAF), Djamel Merbou (1^{er} vice-président), Azzedine Arab (2^e vice-président), Mohamed Maouche, Abdelhakim Meddane, Karim Chettouf, Djillali Abidat, Nassiba Laghouati et Ahmed khabbouz comme membres. A présent, le Bureau fédéral est désormais en conformité avec la loi sur le sport interdisant le cumul des mandats.

Il reste maintenant à trouver les mécanismes nécessaires pour remettre de l'ordre dans les différentes structures de la Fédération algérienne de football et préparer la CAN 2023 des U 17 qu'organisera l'Algérie prochainement sans pour autant oublier de prendre des mesures strictes sur les autres dossier épineux.

Le football algérien en deuil

Décès de l'ancien international Ahmed Arab

L'ancien international et entraîneur de football Algérien des années 1960, Ahmed Arab, est décédé mercredi à 18 jours de ses 90 ans. Né le 19 mars 1933 à Chlef, le défunt était considéré comme le plus vieux joueur en vie de l'équipe nationale d'Algérie. C'est désormais Issad Dohmar qui prendra cette appellation, précise-t-on. Ahmed Arab avait porté 11 fois le maillot des « Verts » entre 1963 et 1967. Il avait mené une carrière de sportif bien accomplie comme joueur, entraîneur et dirigeant. Une carrière qu'il avait débuté en 1951 dans l'équipe du Widad Riadhi de Belcourt (WAB), avant de tenter en 1957 une autre expérience en France avec les formations de Brive et Limoges. En

1963, Ahmed Arab retourne au pays et occupe à 30 ans le poste d'entraîneur-joueur du tout nouveau club de son quartier de "Laaquia", le Chabab Riadhi de Belouizdad (CRB), né de la fusion de deux clubs du quartier: le WAB, créé en 1947 et le Club Athlétique de Belcourt (CAB), créé, lui, en 1950.

«En plus de ses qualités de meilleur d'hommes sur le terrain, il apportera sa rigueur et sa rage de vaincre. Très respecté et écouté, Ahmed mènera le club de Belouizdad vers son premier titre en 1965 avant de passer le témoin à Zitoun Ahmed. Après un détour par Boufarik, on le retrouvera de nouveau au CRB en 1969, pour être à la barre d'une formation qui

allait conquérir son deuxième doublé. A 36 ans, l'inusable Ahmed Arab se permet le luxe et le risque de rechausser les crampons lors de la mémorable finale face à l'USMA pour pallier la défection du défenseur Amar», précise la même source. Parti au Club Sportif Sonatrach de Kouba (RC Kouba) parrainé dans le temps par Sonatrach dont il était employé, il sera de nouveau à la manœuvre avec une toute nouvelle génération pour offrir au CRB sa quatrième coupe d'Algérie, en 1978.

La famille sportive en général et du football en particulier a rendu un hommage appuyé à cet homme et ce sportif singulier, qui a marqué le football algérien.

Ligue 1

MC Oran : le stage bloqué annulé

Le stage bloqué que devait effectuer le MC Oran, durant la mini-trêve qu'observe actuellement le championnat de Ligue 1, n'a pas été réalisé, au regret du staff technique, contraignant l'entraîneur Omar Belatoui à se contenter de séances d'entraînement ordinaires au stade Ahmed-Zabana, alors que les premiers salaires de la saison ont été versés, a-t-on appris de ce club.

La situation administrative, toujours ambiguë, que connaît le MCO, géré par un directoire présidé par le premier responsable par intérim du club sportif amateur (CSA), Bachir Sbaa, a été pour beaucoup dans l'annulation

du stage réclamé par le staff technique des Oranais, précise-t-on de même source. Cette opération est rendue possible grâce à une subvention d'un sponsor du club estimée à 60 millions de dinars, explique-t-on encore.

La situation de faillite dans laquelle s'est retrouvée la SSPA du club a incité le wali d'Oran, Said Sayoud, à engager des démarches administratives et judiciaires pour la dissolution de cette société, d'où la décision de confier provisoirement la gestion de l'équipe professionnelle au CSA, une démarche qui fait face à la résistance des actionnaires. La SSPA est aussi sans président depuis la démission de Youcef Djebbari à l'issue de la phase aller.

Milan AC : Bennacer opérationnel face à la Fiorentina aujourd'hui

L'international algérien de l'AC Milan, Ismaël Bennacer, rétabli d'une blessure à l'ischio-jambier de la cuisse gauche, a pris part à l'intégralité de la dernière séance d'entraînement et sera opérationnel pour le match en déplacement face à la Fiorentina aujourd'hui dans le cadre de la 25e journée de Serie A italienne. «Bennacer et Calabria ont terminé toute la séance d'entraînement avec le groupe et sont donc complètement aptes pour le match de ce soir entre la Fiorentina et Milan», précise la même source. Bennacer s'est blessé lors d'une séance d'entraînement à quelques jours du derby milanais, disputé le 5 février dernier face à l'Inter.



Décret sur le cumul des fonctions

Ligue 2 : Centre-Est L'AS Khroub en danger à El Harrach

M. Z.

phin, l'US Souf, sera également en danger à Batna face au CAB. Une victoire de l'USS le replacerait dans la course à la première place, mais sait-on jamais ?

Pour sa part, l'ESour Ghazlane pourrait également revenir en tête du tableau à condition de bien négocier son déplacement à Ain M'lila face à l'ASAM, en lutte pour le maintien. Le huis clos pourrait constituer un avantage de taille pour l'ESG. A Constantine, le match MOC-USC s'annonce à l'avantage des Mocistes compte tenu de la situation guère reluisante que traversent les gars du Chaouia. Grand perdant de la précédente journée, le Mouloudia de Constantine tentera de se relancer dans la course à l'accession sur son terrain devant l'US Chaouia, perdu dans le ventre mou du classement. Pour sa part, le MCEE n'a pas le droit de rater son match contre l'IRBO, considéré comme l'un des tournants décisifs de son maintien.

A Annaba, l'USMAn évoluera sur du velours avec la réception de l'avant dernier, la JSM Skikda, qui a déjà mis un pied en Inter Régions. Enfin, la JSBM semble avoir un match facile face à la lanterne rouge, Hamra Annaba, condamnée depuis belle lurette à la rétrogradation.

JS Kabylie

Mobilis rachète le club

Du nouveau à la JS Kabylie. Lors d'une conférence de presse organisée avant hier, le président du conseil d'administration de la JSK, Yazid Yarichene, a annoncé sa démission qui fait suite à l'officialisation de la reprise du club par Mobilis. Ce nouveau départ devrait être le bon pour Yarichene, qui s'était déjà déclaré démissionnaire il y a une dizaine de jours. On croit savoir

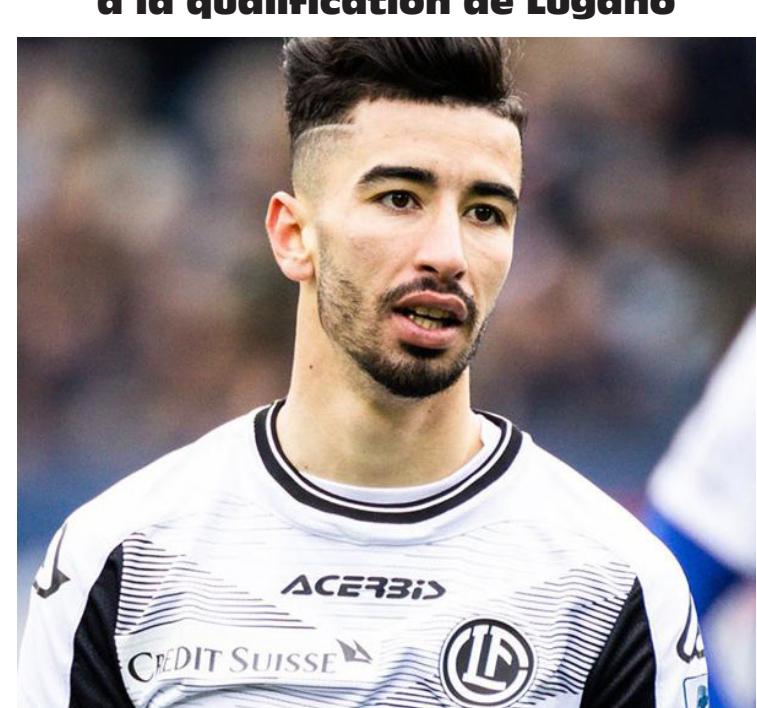
que le premier responsable ses Canaris sera maintenu quelques temps pour gérer les affaires du club en attendant la désignation d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau président.

Est-ce la fin de la crise à la JSK ? C'est du moins le souhait des milliers des supporters des «Jaune et Vert» qui ont exigé du changement depuis belle lurette.

Les Verts de l'Europe

Coupe de Suisse :

Amoura contribue à la qualification de Lugano



L'attaquant international algérien Mohamed Amine Amoura, a contribué à la qualification du FC Lugano pour les demi-finales de la Coupe de Suisse, à l'issue de la victoire décrochée en déplacement face au FC Sion (3-0). Après une première période relativement équilibrée, Amoura, entré en cours de jeu (59e), s'est mis en évidence trois minutes plus tard pour débloquer la situation et

ouvrir le score à la 62', avant que le FC Lugano ne prenne le large grâce à deux autres buts.

Il s'agit du quatrième but pour l'enfant de Jijel depuis le début de la saison en 19 apparitions, toutes compétitions confondues. Pour rappel, le FC Lugano poursuit la défense de son trophée, qu'il avait remporté la saison dernière, en battant en finale Saint-Gall (4-1).

Au Royaume-Uni La responsabilité des pénuries de tomates? Quelle salade!



La faute au Brexit, au mauvais temps en Espagne, à guerre des prix des supermarchés, à la flambée énergétique ou au gouvernement? Les Britanniques s'interrogent sur les pénuries de produits frais récurrentes dans le pays, et se renvoient la balle des responsabilités. Salades, concombres, brocolis, framboises, poivrons... Le pays fait face à des pénuries ponctuelles, souvent localisées mais récurrentes, de certains produits alimentaires. Les étals mal garnis voire vides, et les rationnements dans les magasins se multiplient avec partout des affichettes: «pas plus de trois par client». A cela s'ajoutent des manques chroniques d'oeufs depuis des mois, à cause de la grippe aviaire. Les pénuries de produits frais devraient durer encore des semaines, selon les autorités et les chaînes de supermarchés. Le gouvernement et certaines chaînes de distribution attribuent le problème à une mauvaise météo en Espagne ou au Maroc qui a pesé sur les récoltes, affirmant que le Brexit n'y est pour rien et permettra au contraire de reprendre le contrôle de la politique agricole britannique. Le ministre espagnol de l'Agriculture, Luis Planas, dans un entretien au Financial Times, a lui aussi dit que le Brexit n'est pas à l'origine des pénuries actuelles au Royaume-Uni, même s'il admet que les coûts et frictions engendrées ont conduit certains petits producteurs à renoncer ou diminuer leurs exports Outre-Manche. Entre temps, le ministre de l'Alimentation britannique Mark Spencer a sommé les dirigeants des supermarchés d'expliquer «ce qu'ils font pour remplir à nouveau les étalages».

Spectaculaire incendie d'un gratte-ciel en construction à Hong Kong

Un important incendie survenu jeudi soir a ravagé un gratte-ciel en construction dans le cœur touristique de Hong Kong, les autorités indiquant vendredi matin que le feu était «en grande partie éteint». Des murs en béton noircis et des restes d'échafaudages étaient visibles dans la matinée, pendant que des employés municipaux enlevaient les débris de la route, a constaté un journaliste de l'AFP sur place. Les autorités ont annoncé que l'incendie survenu à Tsim Sha Tsui, un quartier commercial et touristique très fréquenté sur le front de mer était «en grande partie éteint» à 08H30 locales vendredi (00H30 GMT), neuf heures après s'être déclaré.

Aucune victime n'a été signalée mais deux personnes ont été légèrement blessées et prises en charge, selon les

BETTERAVES ET NAVETS
La ministre de l'Environnement, Thérèse Coffey, a pour sa part invité les Britanniques à privilégier les aliments locaux et de saison, estimant que trop de denrées importées étaient vendues au Royaume-Uni. Elle a déclenché une bronca face à la perspective de longs mois de betteraves, navets, courges et pommes sans l'ombre d'une fraise. Pour les experts, le problème est plus profond qu'une simple mauvaise passe météorologique. La cheffe Thomasina Miers dénonce par exemple un système alimentaire «cassé» reposant sur une agriculture intensive «terriblement gourmande en hydrocarbures» et polluante pour les sols.

Elle appelait ce week-end sur la BBC à un vaste effort de modernisation de l'agriculture au Royaume-Uni s'appuyant sur les dernières avancées technologiques.

La patronne de la fédération agricole NFU, Minette Batters, loue le système britannique qui produit une des nourritures les moins chères au monde comparé aux revenus des habitants, assure-t-elle, mais cette industrie «craque de partout à présent».

D'autant que l'inflation alimentaire, qui avoisine 17%, menace. Elle enjoignait ces derniers jours le gouvernement de mettre en place une stratégie pour inciter les exploitants agricoles à produire plus, et plaide pour un meilleur partage des coûts, «de la ferme à l'assiette», en passant par les distributeurs, les industries d'emballage, de transport, etc. L'influent critique gastronomique du Guardian, Jay Rayner, s'est lui fendu d'une tribune fustigeant l'apathie du gouvernement face à ce qu'il décrit comme une déroute annoncée depuis des années, et affirme que les Britanniques doivent accepter de payer plus pour leur nourriture.

ECONOMIQUEMENT NON VIABLE
M. Rayner assure qu'entre la flambée de l'énergie, le Brexit qui augmente la paperasserie et rend difficile le recrutement de saisonniers, et le prix de vente compressé par les géants de la distribution en pleine guerre des prix, la production de nombreuses denrées est devenue «économiquement non viable». Certains agriculteurs tentent d'adapter en retardant leurs semis dans l'attente d'une accalmie des prix de l'énergie. D'autres font tout bonnement face à ce qu'il décrit comme une déroute annoncée depuis des années, et affirme que les Britanniques doivent accepter de payer plus pour leur nourriture.

«Notre autosuffisance en a souffert», insiste Jay Rayner, rendant le pays plus dépendant des importations, et plus «vulnérable aux chocs extérieurs» - et ceux des dernières années ont été massifs et successifs: Brexit, pandémie, flambée énergétique et guerre en Ukraine... Au-delà de ces problèmes, les agriculteurs britanniques avaient prévenu en décembre que le pays allait tout droit vers une crise d'approvisionnement alimentaire en raison de l'envolée des coûts, comme ceux des engrangements ou des salariés. Certains comme la NFU ou M. Rayner affirment en outre que les pénuries chroniques de certaines denrées de base pourraient n'être que le sommet de l'iceberg, pointant du doigt les problèmes d'approvisionnements en pièces détachées ou semi-conducteurs qui plombent notamment l'industrie automobile depuis des mois.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ A vendre F2, 3^e étage à Cap Falcon acté, livret foncier
Tél : 0666.19.98.50

■ A louer F2, 2 PC, 1^{er} étage, El Bahia (Oran) – Tél : 0661.20.11.23

■ Vds F3 80 m², 3^e 2F, avec balcon, en face restaurant Coralia Akid Lotfi + Vds F4 aménagé F3, 100 m², 4^e. Hai Salem + vds F5 130 m², ttes comm, ch/c + climat + hammam, dble F + Box 2 voit, prom. Benamar 2 ascenseurs en face Tribunal militaire – Tél : 0773.24.62.36

■ Vends studio neuf, ttes commodités au 1^{er} étage à côté du Front de mer, Oran – Tél : 0698.60.64.99

■ Vends F3 Maraval (mosquée Benacha) RDC (750 U) – F3 rue Larbi Ben M'hidi, 5^e (800U) – F3 rue Thiers centre-ville, 2^e (700 U) – F3 Miramar, 4^e (900U), F2 Cité Lescure, 3^e (370 U) – Ag ABDALLAH : 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■ P.I met en vente un F4 (110 m²) à Oued Tlalat – 1^{er} étage F4 (100 m²) à Béthioua, 2^e, 3^e étage (accepte crédit bancaire). A contacter 778.57.04.42

PENSÉE
Douloureaux fut pour nous le 04 mars 2018 quand tu nous as quittés cher père MELIH Sayah, laissant un vide immense parmi nous. Notre seul pilier s'est effondré, la joie a disparu, la tristesse a pris place. Repose en paix Sayah que Dieu l'accueille dans Son Vaste Paradis.
Ta famille
فَاتَّهُ وَاتَّهُ راجحون

PENSÉE
02 mars 2016 / 02 mars 2023
BOUAUMEUR Karim
Le temps défile mais n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous. Tu nous manques toujours autant et tu continues d'être dans nos cœurs et nos pensées. Ton souvenir reste toujours vivant et nous accompagné partout où nous allons. De la part de tes parents Ton frère Adel, tes sœurs Nadia et Assia, tes enfants Ilyès et Yasmine

VILLAS

■ A vendre maison de maître 220 m² RDC à Cap-Falcon – Tél : 0661.20.11.23

■ Vends belle villa 300 m² située à Oran, R+2 deux cours, garage pour 3 voitures, hammam, 3 sdb, (une à chaque niveau) 3 gds salons + 7 chambres, chauffage central et climat dans chaque chambre, villa actée + L.F – Curieux s'abstenir – Tél : 0558.10.51.77

■ A vendre maison Tlemcen, 02 façades, sup 232 m², actée + livret foncier, 3 niveaux + grand garage avec dépôt + 02 magasins sur grand boulevard commercial Ghezlaoui Abdesselam – Tél : 0770.49.01.71

■ Vente belle villa de 400 m² à Trouville, vue sur mer ; toutes commodités 2 niveaux, avec garage et jardin, idéale pour promotion immobilière. Tél : 0698.60.64.99

■ Boulevard Bastié Oran, grande habitation de 340 m² a 2 façades et 4 étages, comprenant un bain maure avec 2 chaudières et 2 puits occupant l'ensemble, du rez-de-chaussée, 1 appartement dans chaque étage avec cour, terrasse et balcon – Contact : 0674.21.19.65

■ Vds villa au Camp 5, Ain El Bia, Béthioua, Arzew, 317 m² clôturé, avec piliers, actée + L/F, gd garage, gd jardin, bâti 110 m², 2 faç 25/23, dont 1 ss vis-à-vis, faisant coin de rue, 3 pces etc. ensoleillé, très calme, T. bon voisin. Courtier s'abstenir – P. offert 1.150 – Tél : 0771.90.60.15

■ A vendre maison de maître 220 m² RDC à Cap-Falcon – Tél : 0661.20.11.23

■ Boulevard Bastié Oran, grande habitation de 340 m² a 2 façades et 4 étages, comprenant un bain maure avec 2 chaudières et 2 puits occupant l'ensemble, du rez-de-chaussée, 1 appartement dans chaque étage avec cour, terrasse et balcon – Contact : 0674.21.19.65

VEHICULES
■ Vends Dacia Lodji, 7 places, Break, 11.000 km, An 11/2021 diesel, 0 retouche, état neuf, carte grise Safia – Tél : 0656.05.02.61

EMPLOIS

■ Entreprise privée recrute un chef d'atelier en chaudronnerie et un dessinateur-projeteur en charpente métallique ; envoyez CV au : contact@enofam.org

■ Entreprise privée recrute un chef d'atelier en chaudronnerie et un dessinateur-projeteur en charpente métallique ; envoyez CV au : contact@enofam.org

TERRAINS

■ A.V des terrains promotionnels 250 m² DF/400 m², 2F/ 500 m² 2F/1.300 m²/2.200 m²/9.200 m²/ 1.800 m² à Oran – Tél : 0770.13.72.82

LOCAUX

■ A louer local de 25 m² à usage de bureau ou commercial situé sur gd Bd à Fernand-ville/ Oran – Tél : 0770.96.47.96

■ Vente ou location d'un local sup 20 m², avec soupente, rideau électrique, refait à neuf, convient ttes activités, Millénium, non loin de la daïra de Bir El Djir – Tél : 0794.76.63.92

■ A louer et à vendre local 26 m² (Yasmine environ café Dubai) + Local à Sidi Bachir 13 m² + vitrine internet sur l'autoroute près stade Hadefi + Appart F2 Chhaïria Béthioua – 0777.78.16.73

DIVERS

■ A louer numéro de taxi, Oran 31 - Tél : 0659.69.69.50

■ A louer numéro de taxi à Oran. Contacter : 0794.24.72.23

■ Médecin vd matériel labo complet déjà servi Es Senia – Tél : 0552.28.05.58

■ Vends bacs à lait 12 litres TBE Tél : 0772.59.00.66

■ Vds Pressing sous emballage, machine à sec, 03 réservoirs (15 kg) REAL STAR – Table à repasser et détacher avec fer à repasser COMEL – Presse pneumatique Universel – Mannequin, alim eau et pression autom PONY – Px 350 U ou échange contre voiture neuve. Tél : 0550.60.60.82

Société de Construction à Oran envisage de recruter pour les besoins de ses Projets

Poste 01 : Commercial(e) Sédentaire

Chargé(e) des Estimations et devis

Profil: Diplôme universitaire d'Ingénieur d'Etat en Mécanique, Hydraulique ou Chimie industrielle/ Master en Sciences économiques ou Commerciales

Expérience professionnelle : Deux (02) années dans une entreprise en milieu industriel

Poste 02 : Commercial Itinérant

Chargé des Ventes et prospection

Profil: Diplôme universitaire d'Ingénieur d'Etat en Mécanique, Hydraulique ou Chimie industrielle/ Master en Sciences économiques ou Commerciales

Expérience professionnelle : Deux (02) années dans une entreprise en milieu industriel.

Poste 03 : Ingénieur d'affaires.

Profil : Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Génie Civil (filière construction métallique).

Expérience professionnelle : 05 années dans un poste similaire.

Poste 04 : Superviseur de chantier.

Profil : Diplôme BTS de Technicien Supérieur Génie Civil (filière construction métallique).

Expérience professionnelle : 07 années dans un poste similaire.

CV à envoyer : system.dz@yahoo.com

•2

12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le samedi...
14.00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15.55 Affaire conclue, tout le monde à quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.35 N'oubliez pas les paroles
19.50 Météo 2
20.00 Journal 20h00

21.10 100% logique : la réponse est sous vos yeux



Présenté par Cyril Féraud

100 candidats s'affrontent autour d'un quiz de logique et d'observation pour tenter d'aller le plus loin possible dans le jeu et de décrocher une cagnotte pouvant grimper jusqu'à 100 000 euros. Ils vont devoir répondre à une série de questions : de la plus facile (celle à laquelle 95% des Français peuvent répondre) à la plus difficile (celle à laquelle seulement 1% de la population est capable de répondre). Pour ce quatrième numéro animé par Cyril Féraud, trois nouvelles personnalités vont aussi se prêter au jeu de la logique et soutenir les 100 candidats.

21.10 Meurtres à...



Série policière - France - Belgique - 2023
Saison 10 - Episode 2

- Meurtres en Béarn

Avec Isabel Otero, Catherine Marchal, Gabriel Ecoffey, Maëva El Aroussi
La quadragénaire Céline Casteran, femme d'un notable de la région, gestionnaire de la maison du patrimoine, est retrouvée morte au pied des montagnes du Béarn, probablement après avoir été précipitée du pont de La Légende de Sauveterre.

21.10 Katia et Marielle Labèque à l'auditorium de Radio France



Katia et Marielle Labèque revisitent les morceaux des plus grands. À chaque artiste est associée une couleur : le bleu lors du "Concerto de Piano" de Poulenc, le rouge lors "du chant du Rossignol" de Stravinsky et enfin le jaune lors du morceau de Florent Schmitt. Ce dernier peu connu et joué, est pourtant l'un des compositeurs les plus actifs du début du vingtième siècle.

arte

c8

10.05 Les as de la jungle à la rescousse
11.55 Petz Club
12.45 Les Pyjamasques
13.35 Anatole Latuile
14.35 Craig de la crique
15.20 Teen Titans Go !
16.10 Ninjago
17.00 Foot 2 rue
17.50 Organisation Super Insolite
18.35 ASKIP, le collège se la raconte
19.00 Theodosia
20.25 Culturebox l'émission

12.05 Dynasties animales
16.35 Invitation au voyage
17.15 Tatarstan, la voix des femmes
18.00 GEO Reportage
19.30 Le dessous des cartes
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes samedi
20.50 Notre-Dame de Paris, le chantier du siècle
23.30 Dans le ventre de l'orgue de Notre-Dame

09.42 Jeunes : objectif boulot
10.02 Direct Auto Express
11.20 Direct Auto
12.17 Direct Auto Express
13.10 L'éphéméride
13.15 M comme Maison
14.00 Chefs, tout pour la première étoile
15.25 Magellan et Mongeville : Folle jeunesse
17.15 Mongeville et Magellan : Un amour de jeunesse
19.14 TPMP people
21.15 Les années Sébastien
23.26 Enquête sous haute tension



PREMIER CONTACT

CINE + PREMIER 20.50

PREMIER CONTACT

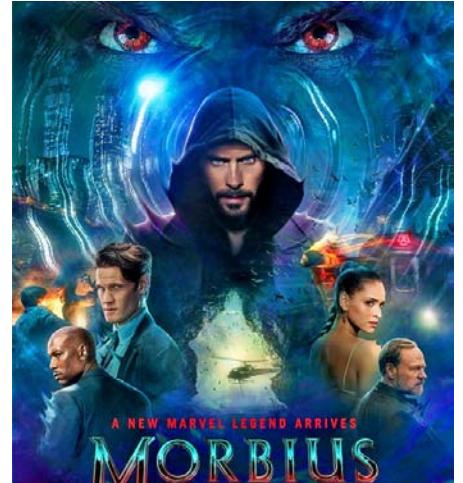
Film de science-fiction - Etats-Unis - Canada - 2016

Avec Amy Adams, Jeremy Renner, Forest Whitaker, Michael Stuhlbarg

Louise Banks se remémore les années passées auprès de sa fille, morte à l'adolescence d'une maladie incurable. Pendant un de ses cours, Louise, professeure spécialisée en linguistique, apprend en même temps que ses élèves que des vaisseaux spatiaux se sont approchés de la Terre. Les intentions, la technologie et le langage des extraterrestres étant inconnus, Louise, assistée par le physicien Ian Donnelly, est chargée de tenter de communiquer avec eux.

OCS MAX 21.00

MORBIUS



Film fantastique - Etats-Unis - 2022

Avec Jared Leto, Matt Smith, Adria Arjona, Jared Harris

Accompagné d'un commando d'élite, le docteur Michael Morbius se rend en Amérique du Sud pour entrer en contact avec une espèce aussi rare que dangereuse de chauves-souris vampires. Vingt-cinq ans plus tôt, en Grèce, le jeune Morbius, atteint d'une grave maladie du sang, est interné dans un institut spécialisé tenu par le docteur Emil Nicholas. Quelques années plus tard, c'est sous la férule de Nicholas, que Morbius, âgé seulement de 19 ans, se voit récompensé pour ses recherches sur les maladies sanguines. Des recherches qui ont permis de faire avancer la science à grands pas.

CINE + FRISSON 20.50

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE



Drame - Etats-Unis - Italie - 1984

Avec Robert de Niro, James Woods, Elizabeth McGovern, Treat Williams

Noodles a fait fortune grâce à divers trafics. Cette année 1933 voit la fin de la Prohibition qui lui a permis, ainsi qu'à son ami Max, de satisfaire ses ambitions. De retour à New York, Noodles se souvient. Au début des années 1920, avec ses copains Max, Patsy, Cockeye et Dominic, Noodles commence à vivre de petits larcins et de vols à l'arrachée.

TF1

10.40 Génération

Ushuaïa

11.50 Les douze coups de midi

12.55 Météo

13.00 Journal

13.40 Grands reportages

16.10 Les Docs du week-end

17.50 50mn Inside

19.45 Petits plats en équilibre

19.53 Il était une fois

une fois le XV de France

19.55 Météo

20.00 Journal

20.55 Quotidien express

TÉLÉVISION

21.10 The Voice, la plus belle voix



Saison 12

Présenté par Nikos Aliagas

La 12e saison du célèbre télé-crochet accueille dans les fauteuils rouges Amel Bent, Vianney, Zazie, dont c'est le grand retour, et pour la première fois dans l'histoire de l'émission un duo, Biflo & Oli, qui auront un buzzer commun pour attirer des candidats dans leur équipe. Une centaine de talents - de 16 à 78 ans - ont été sélectionnés parmi un casting de 50 000 voix, un record, pour participer aux auditions à l'aveugle.

21.10 NCIS : Hawaï



Série d'action - Etats-Unis - 2021

Saison 1 - Episode 5/22

- Faux-semblants

Avec Vanessa Lachey, Alex Tarrant, Noah Mills, Jason Antoon

Shogo Oda, quartier maître de la force maritime d'autodéfense japonaise, est tué de plusieurs coups de couteau lors d'une soirée karaké. Le Chef d'État-Major adjoint Joe Milius informe Jane Tennant que Yuki Hawa, la petite amie de la victime, a elle aussi été tuée l'année dernière, de la même manière, à Okinawa.

CANAL+

09.07 Les éclaireurs de l'énergie

11.39 Canalissime

12.30 Formule 1 : Grand Prix de Bahreïn

14.15 Formule 2 : Grand Prix de Bahreïn

15.17 Samedi sport

16.00 Formule 1 : Grand Prix de Bahreïn

17.15 Rugby : Top 14

19.14 Canal Sports Club

20.10 Canal Rugby Club

1re partie



21.05 Rugby : Top 14



TFX

09.15 Nicky Larson

10.50 Familles nombrées :

la vie en XXL

21.05 Chroniques criminelles

NRJ

10.40 Le hit W9

12.45 Météo

12.50 Scorpion

Série d'action - Etats-Unis - 2014

Saison 1 - Episode 14 / 22

W9

10.45 Silence, ça pousse !

12.40 Produits nettoyants : l'heure du grand ménage

13.40 Caméras espions en terre animale

14.35 Le Zambèze, fleuve sauvage d'Afrique

15.35 Toutânkhamon, le tombeau révélé

16.35 Les trésors de l'Opéra de Paris

17.40 C dans l'air

18.55 C l'hebdo

20.00 Vu

20.05 C l'hebdo la suite

21.00 Echappées belles

22.00 Le hit W9

23.00 Météo

24.00 Scorpion

Série d'action - Etats-Unis - 2014

Saison 1 - Episode 14 / 22

NRJ

09.30 Einstein : équations criminelles

12.25 C'Cauet Le meilleur

13.55 The Big Bang Theory

14.00 La petite histoire de France

Un adolescent palestinien tué par des soldats d'occupation en Cisjordanie

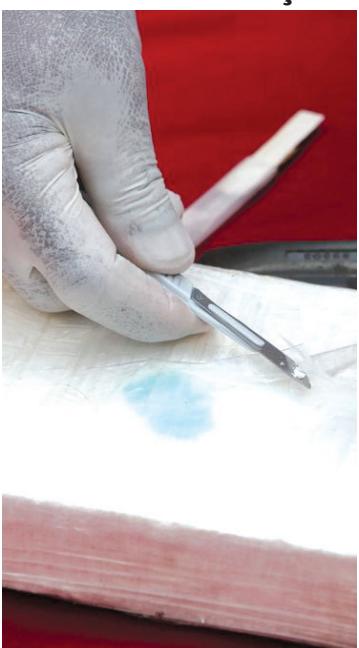


Un adolescent palestinien de 15 ans a été tué jeudi soir par les forces d'occupation sionistes en Cisjordanie occupée, a annoncé le ministère de la Santé palestinien.

«Muhammad Nidal Salim, 15 ans, a été tué par des balles dans le dos de soldats de l'occupation dans la ville d'Azzun», dans le centre de la Cisjordanie, a ajouté le ministère dans un communiqué. Deux autres personnes ont été blessées, dont un enfant se trouvant dans un état critique, selon le ministère.

Dimanche, la ville palestinienne de Huwara a été attaquée par des colons sionistes qui ont incendié des maisons et des voitures et lancé des pierres toute la nuit. Depuis le début de l'année, l'agression sioniste a coûté la vie à 65 adultes et enfants palestiniens.

Manche: plus de 2 tonnes de cocaïne retrouvées sur le littoral français



Plus de deux tonnes de cocaïne emballées dans des sacs se sont échouées le week-end dernier et mercredi sur le littoral français de la Manche, représentant une valeur marchande au détail estimée à près de 150 millions d'euros, a-t-on appris jeudi de source proche du dossier. Dimanche matin, sur la plage de Réville (nord-ouest de la France), plusieurs sacs contenant environ 850 kg de cocaïne avaient été découverts. Et mercredi, de nouveaux sacs se sont échoués sur le littoral, comme annoncé par la préfecture de la Manche dans un communiqué. Cette fois, selon une source proche du dossier, il s'agit d'une 1,5 tonne de cocaïne, soit au total 2,3 tonnes, ce qui est «historique».

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

G20: Moscou et Pékin dénoncent «le chantage et les menaces» des pays occidentaux



Les ministres des Affaires étrangères de la Russie et de la Chine ont dénoncé jeudi les pays occidentaux qui utilisent selon eux «le chantage et les menaces» pour imposer leurs vues, selon la diplomatie russe.

Lors d'un entretien en marge d'une réunion du G20 à New Delhi, le ministre russe Sergueï

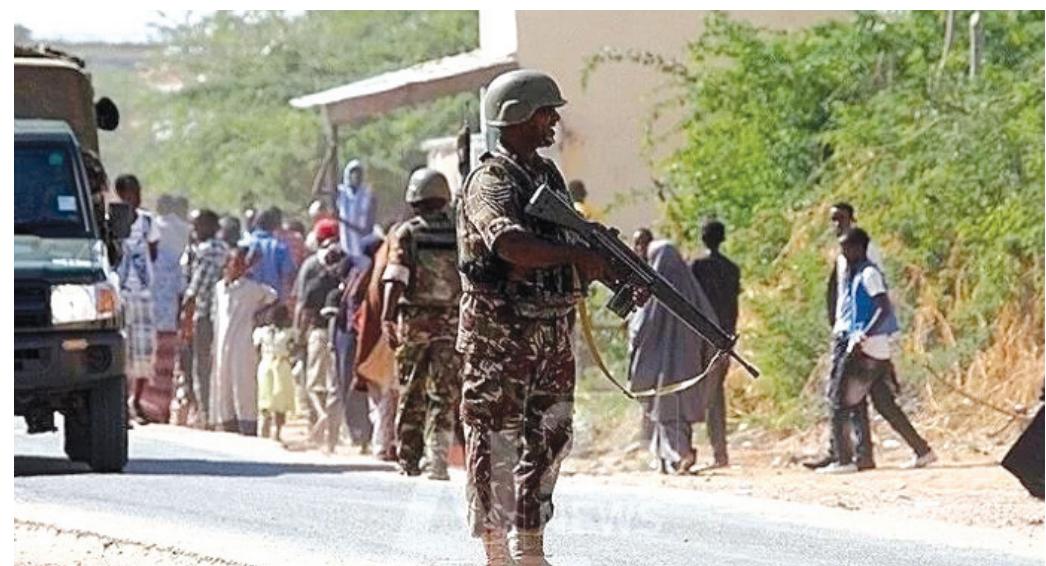
Lavrov et le ministre chinois Qin Gang ont «unanimement rejeté les tentatives d'ingérence dans les affaires internes d'autres pays, d'imposer des approches unilatérales par le chantage et les menaces», a indiqué la diplomatie russe dans un communiqué.

Les deux responsables ont exprimé leur «satisfaction» concernant

«le développement rapide du dialogue politique bilatéral et de la coopération pratique» entre Moscou et Pékin, selon ce communiqué.

Ils ont également évoqué la situation en Ukraine, «y compris la position de la diplomatie chinoise concernant le règlement politique» du conflit.

Somalie : au moins 10 terroristes Shebab tués



EDITORIAL

El-Houari DILMI

DES AUGURES OPTIMISTES

que du Sud. «Actuellement, il y a 13 pays qui ont demandé à rejoindre le groupe BRICS, et il y a des pays qui ont soumis des demandes formelles récemment et 6 autres ont également manifesté leur intérêt», selon l'ambassadeur sud-africain en poste à Moscou. Pour de nombreux experts, les BRICS sont un cadre opportun pour les grands pays africains comme l'Algérie, l'Egypte ou le Nigeria pour évoluer vers un meilleur équilibre des forces internationales et une multipolarité visant à sortir du giron dollar-euro, et surtout encourager le commerce entre pays en développement. «C'est lorsque notre produit intérieur brut

(PIB) dépassera les 200 Mds USD que nous pourrons dire que nous sommes proches des BRICS», a pourtant tempéré le président Tebboune. «Les tensions et les soubresauts qui secouent les relations internationales aujourd'hui nous interpellent tous, non seulement au vu (...) des défis de l'heure qui se posent aux efforts visant à instaurer la paix, mettre fin aux conflits et impulser la roue du développement, mais aussi pour les dangers de la polarisation qui augmentent un changement des rapports de force sur la scène internationale et présagent les contours du nouvel ordre mondial», avait déclaré le chef de l'Etat lors du dernier Sommet des BRICS à Pékin. La vraie question reste cependant celle de savoir que pourrait gagner l'Algérie de cette nouvelle alliance stratégique? C'est trop tôt pour le dire.

Tunisie: interdiction d'une manifestation de l'opposition prévue dimanche



Les autorités tunisiennes ont interdit jeudi une manifestation prévue dimanche du Front de salut national (FSN), la principale coalition de l'opposition, au motif que certains de ses dirigeants étaient soupçonnés de «comploter contre la sûreté de l'Etat». Dans un communiqué, le préfet de Tunis, Kamel Feki, a indiqué que la demande «du présumé Front de salut national» pour organiser une marche dimanche «n'a pas été approuvée car certains de ses dirigeants sont soupçonnés de complot contre la sécurité de l'Etat».

Le FSN, qui avait appelé à la manifestation pour dénoncer «les arrestations politiques et les violations contre les libertés publiques et individuelles», a contesté dans un communiqué le droit du préfet de l'interdire et annoncé qu'elle aurait lieu comme prévu dimanche à partir de 09H00 GMT dans le centre de Tunis. Une vingtaine de personnalités dans les milieux politiques, médiatiques et des affaires ont été arrêtées en Tunisie depuis début février.